



STRATÉGIE DE TRANSITION EN TERME DE GOUVERNANCE ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES

RÉSUMÉ OPÉRATIONNEL

1.	CONTEXTE DU PROJET	1
1.1.	Contexte	1
1.2.	But	3
1.3.	Objectifs du Projet	3
1.4.	Processus	4
2.	ANALYSE DU CONFLIT & RESULTATS DES RECHERCHES.....	7
2.1.	Analyse du Conflit	7
2.2.	Résumé des Solutions de la Recherche	11
3.	FEUILLE DE ROUTE 2008-2015 DE LA GOUVERNANCE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	22
3.1.	Enoncé de Vision (Objectifs à Long Terme)	22
3.2.	Objectifs & Projets	22
3.3.	Approche : Collaboration d'Intervenants Multisectoriels	22
3.3.1.	Leadership Multisectoriel en faveur du Processus de Développement	22
3.3.2.	Mécanismes de Soutien	23
3.3.3.	Engagement Actuel des Intervenants	24
3.4.	Hypothèses Critiques.....	24
3.5.	Projet d'Activité pour l'Année 1 (2008).....	26
3.5.1.	Formation permettant un accès facilité à l'emploi.....	21
3.5.2.	Développement des Petites Structures	22
3.5.3.	Activités liées à l'Agriculture et à l'Élevage.....	24
3.5.4.	Fort Taux de Main-d'Œuvre.....	26
3.5.5.	Développement du secteur minier artisanal et de petite échelle.....	28
3.5.6.	Aide aux Groupes Vulnérables (Femmes et Enfants compris).....	29
3.5.7.	Gouvernance	31
3.6.	Commentaires des Parties prenantes	32

TABLEAUX & FIGURES

Tableau 1 :	Analyse du Conflit – Kolwezi et le Secteur de la Mine Artisanale
Tableau 2 :	Sensibilité de la Contribution Fiscale sur le prix du Cuivre, en millions USD par an
Tableau 3 :	Stratégie & Étapes-clés 2008-2010
Tableau 4 :	Activités de Formation et d'Apprentissage
Tableau 5 :	Activités de Développement des PME
Tableau 6 :	Activités Agricoles
Tableau 7 :	Projets HIMO

Tableau 8 : Activités des petites unités minières et artisanales

Tableau 9 : Activités des Groupes Vulnérables

Tableau 10 : Activités d'état de droit et de gouvernance

ANNEXES

1. Présentation Powerpoint du Rapport Final
2. Travail des Enfants
3. Contrôle Juridictionnel
4. Note de Synthèse sur les Femmes et les ASM
5. Rapport Mintek sur l'Infrastructure et l'Économie
6. Rapport sur l'Activité Agricole
7. Album de Photos
8. Cartes

ACRONYMES

ASM	Petites Mines et Mines Artisanales
CAMI	<i>Cadastre Minier</i>
CEPC	<i>Centre d'Exécution du Programme Communautaire</i>
CMKK	<i>Coopérative Minière Madini Kwa Kilimo</i>
CNOS	<i>Conseil National des ONG de Santé</i>
DCP	Nikanor Group Company
DFID	« UK Department for International Development »
RDC	République Démocratique du Congo
ECOCRIM	<i>École de Criminologie de l'Université de Lubumbashi</i>
EMAK	<i>Exploitants Miniers Artisanaux du Katanga</i>
FEC	<i>Confédération des Entreprises Congolaises</i>
Gécamines	<i>Générale des Carrières et des Mines</i>
GTZ	« Gesellschaft für technische Zusammenarbeit »
(Coopération	Technique Allemande pour le Développement)
HDW	« Human Dignity in the World »
IFC	« International Finance Corporation » (Société Financière Internationale)
OIT	Organisation Internationale du Travail
KOL	Kamoto Operating Limited
MONUC	Mission de l'Organisation des Nations unies en RDC
REGIDESO	<i>Régie de Distribution d'Eau</i>
SAESSCAM	<i>Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining (Exploitation Minière à Petite Échelle)</i>
PME	Petite et Moyenne Entreprise
SMK	<i>Société Minière de Kolwezi</i>
SNCC	<i>Société Nationale des Chemins de Fer du Congo</i>
SNEL	<i>Société Nationale d'Électricité</i>
SNV	Netherlands Development Organization (Organisation Néerlandaise de Développement)
TFM	Tenke Fungurume Mining
USAID	United States Agency for International Development
(Agence	Américaine de Coopération et d'Assistance Humanitaire)

PRÉAMBULE

Contexte

En avril 2006, de violents heurts, relatifs à l'exploitation minière, provoquèrent le décès de quatre personnes. En réponse à cet incident et afin de pallier à un contexte de généralisation des tensions et des conflits, visant l'accès aux ressources et au commerce, l'ex Vice-Gouverneur du Kantanga, son Excellence Chikez Diemu, demanda une aide de toute urgence. Un pacte, bénéficiant du soutien d'une exploitation minière privée, ainsi que d'une approche multipartite, permit d'aborder le problème du conflit au Kolwezi, opposant les exploitants miniers aux creuseurs artisanaux. Il rendit également possible la mise au point d'un plan de développement économique exempt de toute violence. Deux donateurs internationaux offrirent leur soutien : « The International Finance Corporation » (IFC) et « The United States Agency for International Development » (USAID). Quatre compagnies minières décidèrent également de s'associer au projet : Anvil Mining, Nikanor, Katanga Mining Limited (KOL) et Tenke Fungurume Mining (TFM).

Résultats des Recherches

Après huit mois de recherches et d'efforts intenses de la part de l'ensemble des parties en présence, l'on assista à la mise en place et au développement d'une stratégie. Celle-ci visait à permettre la mise en œuvre sereine d'une période transitoire permettant, non seulement un développement économique de grande envergure, mais également une amélioration de la gouvernance du Kolwezi et de ses alentours. Les rapports de recherche sont disponibles dans leur ensemble en annexe de ce document. Cette stratégie reconnaît la complexité du problème en intégrant les facettes multiples de celui-ci. Ainsi, les activités proposées conjointement prennent acte de ce fait. A titre d'exemple : Développement économique, promotion de la gouvernance, déploiement de moyens de subsistance alternatifs, formation et emploi, mise en avant d'un secteur minier artisanal sain et discipliné, protection et promotion de groupes à risque, tels les femmes et les enfants et, accent mis sur le développement des infrastructures.

Feuille de Route de la Gouvernance et du Développement

Le résultat des recherches permet de projeter la vision globale et futuriste suivante :

« D'ici à 2015, Kolwezi et les zones alentours seront légalement reconnus responsables de l'efficacité des PME et des grosses exploitations minières, du processus de traitement des minerais et de leur commercialisation. De plus, les revenus conséquents tirés de ces diverses activités devront être redistribués à l'ensemble de la population et ce, sous forme d'opportunités équitables et bénéfiques divers. Le développement social sera coordonné et source de bénéfices et ce, au delà de la période envisagée. Afin de permettre ce développement, un appel sera fait à un large panel d'actionnaires ou intervenants. Enfin, le gouvernement devra pleinement jouer son rôle, montrer l'exemple et, utiliser de manière rationnelle les royalties sur les revenus tirés de l'exploitation minière ».

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement en RDC seront donc les suivants :

- Stimuler le rétablissement et le développement d'une croissance économique à long terme ;
- favoriser le développement d'un environnement permettant une co-existence pacifique entre, d'une part les PME et les creuseurs artisanaux et d'autre part, entre ces petites structures et les grosses exploitations. Chacun devant tirer bénéfice de la situation et vivre pleinement de son travail ;
- Développer un cadre permettant le recrutement de personnel qualifié et une adéquation entre offres d'emploi et personnel compétent ;
- Stimuler et soutenir le développement des entreprises locales ;
- Fournir une infrastructure opérationnelle ;
- Encourager l'engagement de donateurs multiples. Le but étant, à long terme, de partager et transférer la responsabilité financière à un gouvernement local renforcé.
- Ajuster l'investissement à caractère social du secteur minier aux plans de planification nationaux et locaux, l'issue finale étant la création d'un tissu social, la généralisation d'une équité certaine et, la mise en œuvre d'un développement durable.
- Soutenir les mesures visant à améliorer la transparence et promouvoir la participation et l'engagement des parties prenantes, notamment concernant la prise de décision relative aux royalties, revenus tirés de l'exploitation minière sur le territoire congolais.
- Soutenir et accompagner les mesures visant à garantir un État de droit et,
- Apporter des garanties relatives à l'interdiction du travail des enfants dans le secteur minier.

Approche

L'implication et la collaboration de l'ensemble des parties prenantes seront essentielles à la réussite de ce projet. Le développement de ce plan est tributaire de l'engagement du gouvernement congolais, de la société civile, du secteur privé et, des donateurs internationaux. Il est impératif que cet élan se poursuive et se développe. En effet, la communauté des donateurs internationaux, les compagnies et la société civile ont un rôle important à jouer. Les décisions clés nécessiteront une vaste enquête d'envergure nationale et internationale. De la mise en place de tribunes ouvertes, de la répartition des rôles et responsabilités et, de la création de mécanismes et mesures de feedback, dépendra le succès de cette entreprise.

En terme de mise en œuvre, les objectifs pour le Développement se composent d'axes, répartis sur 3 périodes bien distinctes :

- 2015 est considéré comme étant l'année cible car elle permettra, entre autres, d'avoir une vision globale de la planification. Pour résumer, force est de constater que ce plan nécessitera non seulement une prolongation en terme de durée mais également, un engagement de l'ensemble des parties prenantes.
- Mise en place d'un plan d'action de base avec des objectifs précis (2008-2011) ;
- Présentation du programme pour la première année (2008). Ce programme intégrera des composantes visant à obtenir rapidement des résultats tangibles et à asseoir les fondations nécessaires à la mise en place d'interventions en faveur d'un développement durable.

Pour ce projet, une certaine quantité de mesures de soutien sont envisageables. Les compagnies actuellement présentes au Kolwezi mènent déjà des projets de développement social mais, le manque de coordination et de collaboration, entraîne bien souvent des problèmes. Ces sociétés pourraient alors choisir de continuer à distribuer individuellement des fonds pour le développement social tout en suivant les mesures d'accompagnement et d'encadrement proposées par ce plan. La deuxième option étant, pour ces sociétés et les donateurs, de participer à la création de mécanismes, tel un comité de pilotage, permettant une mise en commun et une coordination des projets de développement. Une solution alternative (troisième option) serait la création et le développement d'une Fondation ou Trust Kolwezi, dont le but serait la gestion des contributions apportées par les donateurs. Cette Fondation aurait alors le choix entre sous-traiter et/ou gérer les projets de développement social et pourrait tout à loisir donner certaines priorités.

Hypothèses Critiques

Il existe bon nombre d'hypothèses critiques ou facteurs essentiels à la réussite de ce projet. Un climat de paix durable et une certaine stabilité du pays, Katanga inclus, seront essentiels à la bonne marche de ce plan. Une implication toujours plus forte du gouvernement et de la société civile sera nécessaire, non seulement pour gérer, de manière responsable, les fonds disponibles pour le développement social mais également, pour mettre en œuvre des projets de développement de qualité et enfin, pour maintenir un environnement favorable à l'installation d'investisseurs étrangers. De plus, le maintien d'un flot de ressources continu sera essentiel à la réussite de ce projet. Le niveau des ressources disponibles dépendra principalement des facteurs à suivre : Niveaux de la production de minerais, prix des marchandises et spéculation, priorités données par les donateurs internationaux, l'implication des secteurs privé et gouvernemental et, processus de décentralisation du gouvernement.

Financement

Les mesures proposées supposent de réussir une levée de fonds auprès de donateurs bilatéraux, des compagnies minières et du gouvernement, le but étant de garantir l'équité et la propriété de la prise de décision. L'objectif du plan de transition est d'étoffer le rôle du gouvernement en terme de prise de décision et de permettre la mise en œuvre des mesures du plan, tout en garantissant un alignement et une synergie avec la politique gouvernementale. Il aura également valeur de test et permettra de valider la cohérence du projet auprès des intervenants du secteur minier et sur le développement économique. Un taux à hauteur de 45% – 45% – 10% sera respectivement à envisager pour les intervenants suivants : donateurs internationaux, compagnies minières et organismes gouvernementaux. Néanmoins, au fil du temps, la part imputable aux donateurs et sociétés minières devraient baisser alors qu'à l'inverse, le rôle du gouvernement devrait graduellement s'étoffer. Un total de USD 7.4 millions est proposé pour l'Année 1.

1. CONTEXTE DU PROJET

1.1. Contexte

Les ressources minières constituent la principale richesse de la République Démocratique du Congo. Cette richesse, combinée à un climat nouvellement propice aux investissements, attire de nombreuses compagnies minières, dont la principale motivation est de répondre au boom économique de pays émergents, tels que la Chine et l'Inde, dont la demande croissante de minerais renforce les prix. Au cours des dernières années du régime de Mobutu, avec les guerres, civiles ou non, et la chute des entreprises nationalisées, l'on a pu assister à une expansion significative du secteur minier informel, lui-même générateur d'un fort taux de recrutement au noir, d'une activité minière souterraine et, de prises de participations non négligeables dans le commerce illégal. Avec l'arrivée de nouveaux investisseurs et de compagnies minières, le conflit entre ces nouveaux acteurs étrangers et, d'une part les creuseurs artisanaux et, d'autre part les négociants, s'intensifia et provoqua une tension sociale au sein de la RDC.

En RDC, le secteur des Petites Mines et Mines Artisanales (ASM) est un facteur pérenne et significatif de l'économie. On estime jusqu'à deux millions le nombre de creuseurs artisanaux à travers le pays. En y incluant leur descendance, cela représente 15-20% de la population et 90% de la production globale de minerais exportée.

Il est primordial de regarder ces chiffres dans leur globalité. Plus généralement, les mines importantes représentent plus de 95% de la production minérale mondiale. Selon des estimations, cette industrie emploierait près de 2.5 millions de personnes à travers le monde et serait dominée par la présence de 50 compagnies sociétés minières et métallurgiques majeures. Globalement, l'ASM générerait près de 15% des minerais mondiaux et représenterait une source de revenus non négligeable pour près de 30 pays à travers le monde, tout en faisant vivre 13 millions de personnes. Toujours selon des estimations, entre 80 et 100 millions de personnes verraient leur survie dépendre du secteur de la Petite Mine et de la Mine Artisanale.

A l'inverse, selon des experts, l'État congolais jouerait encore à peine un rôle dans le secteur minier. 90% des minerais seraient produits par l'ASM et seulement 10% par de grandes exploitations minières. Cette comparaison s'attache à démontrer les faits suivants : une transformation et un délai importants seront nécessaires à la formalisation du secteur minier.

Les mineurs ou « creuseurs » artisanaux sont issus de milieux socio-économiques variés. Ainsi, on y retrouve des membres des forces de la sécurité publique (en place, démobilisés ou déserteurs), des fermiers déplacés et même, des professionnels qualifiés. De plus, au cours des dix dernières années, ces individus sont fortement devenus mobiles et ont su s'adapter afin de mieux répondre à la demande. Bien souvent, leur implantation temporaire au sein de communautés provoque des réactions et des impacts sociaux négatifs. On peut citer, entre autres, un effondrement de la cellule familiale; une augmentation de la polygamie, du phénomène de prostitution, une consommation excessive d'alcools et de drogues diverses, une compétition pour (et une destruction des) les ressources des communautés, ainsi qu'une distorsion des prix du marché pour les biens de base. Tout ceci s'expliquant par des revenus relativement élevés. En réalité, le travail des creuseurs artisanaux ne leur rapporte que des

dettes et ils finissent par s'appauvrir. Cela s'explique par les tarifs pratiqués par les négociants, principaux intermédiaires de la chaîne.

Dans les mines artisanales, les femmes occupent plusieurs types de fonctions dans et autour de la mine : elles sont obligées de travailler afin de compléter les revenus précaires de la famille et sont confinées dans des tâches se résumant bien souvent au transport et à la transformation des matières premières, à la fourniture de services de proximité, tels que le commerce, l'approvisionnement et bien souvent, la prostitution. De plus, à travail égal, voire supérieur, les femmes ont moins de chances d'obtenir un salaire équivalent à celui des hommes et, elles se retrouvent insuffisamment représentées. Enfin, leurs droits sont bien souvent bafoués. L'exploitation minière et les activités connexes sont fréquemment effectuées par des enfants et de jeunes adultes et ce, en dépit de la ratification, par la RDC, de la Convention des Nations Unies sur les « Worst Forms of Child Labor ».

Les capacités et moyens d'intervention sont faibles en RDC. De plus, le manque de vulgarisation du Code minier a conduit plusieurs interprétations erronées de ses dispositions et l'application des dispositions de ce Code est insuffisante. En outre, le nombre de compagnies minières est sensé augmenter les recettes de l'État. Mais, les autorités locales et les forces de sécurité se font payer sporadiquement et tout ceci, mène à la corruption et à la prise de participation dans le secteur minier illégal. Des « pourboires » sont versés aux autorités et services de sécurité par les intermédiaires, pour fermer les yeux et dans certains cas, promouvoir et protéger cette activité illégale. Tout ceci, sape considérablement la confiance des compagnies minières et des populations autochtones envers la police et les autorités locales. Ainsi, ils croient peu en l'application des dispositions du Code minier et du Cadastre, surtout en ce qui concerne la cohabitation des droits miniers avec les occupants « artisanaux » de ces vastes concessions.

L'exclusion des communautés de base de la jouissance des produits du sous-sol serait évidente dans un cadre de secteur minier formel (au niveau de l'emploi et des ressources à long terme). L'exploitation minière moderne n'apporterait tout simplement pas l'éventail des métiers nécessaires à la population pour vivre. La formalisation du secteur minier congolais passant par un investissement étranger massif, il semble nécessaire de développer des outils et des approches permettant d'aider à l'intégration de la mine artisanale au sein d'un secteur minier plus important.

Dans la province du Katanga, de nombreux groupes d'intérêts restent impliqués dans l'extraction illégale des ressources minières. Au Kolwezi, depuis le début de l'année 2006, cette activité illégale s'est trouvée renforcée par un accroissement des prix du cuivre et une faiblesse d'intervention de l'administration locale. Cette administration est incapable d'appliquer la législation et se trouve gangrenée par la corruption. Sur la proportion représentant les terrains à fort potentiel minier, la majorité a été concédée aux opérateurs miniers majeurs sous forme de divers titres qui constatent les droits de recherche ou d'exploitation des substances minérales. Néanmoins, sous la pression sociale en constante augmentation, les petites structures et sociétés artisanales, grandes consommatrices de main d'œuvre, viennent s'implanter sur ces concessions et refusent de se soumettre à l'exploitant principal. A de nombreuses reprises, cette pression a occasionné de nombreux affrontements

entre les « creuseurs » artisanaux, les forces de la sécurité publique et les employés des compagnies minières. Ces confrontations, parfois violentes, ont entraîné la destruction d'habitations, des meurtres, des attaques sur le personnel des concessions ainsi que des émeutes et des protestations dans la ville. De tels événements constituent une véritable catastrophe sur un plan humain et provoquent un réel dérèglement sur le cours paisible de la vie et du business en général. Ils sont aussi générateurs de retraits d'investissement et provoquent un sentiment de malaise auprès de la population. En effet, celle-ci en vient à douter de l'impact positif d'une extraction légale et sécurisée et des bénéfices que la majorité pourrait en retirer.

On estime à 600.000 le nombre d'habitants à Kolwezi, dont près de 4.000 seraient issus de l'immigration et travailleraient dans le secteur minier ou assimilé. Par le passé, Kolwezi était reconnue comme étant le « poumon de l'économie congolaise ». Nul doute qu'elle a les capacités pour reconquérir ce titre de nouveau. Avec ses cinq grosses compagnies internationales, ses nombreuses PME (opérationnelles ou sur le point de l'être) et la présence de nombreuses autres sociétés étrangères effectuant des tests sur la région, la ville semble être sur le point de renaître. Néanmoins, de nombreux facteurs pourraient mettre à mal cette renaissance et provoquer un impact négatif sur un développement durable et responsable, profitable à la majorité. Avec près de 30.000 creuseurs artisanaux présents sur la zone de Kolwezi, extrayant le minerai pour le compte de « sous-traitants » qui le redistribuerait ainsi à un réseau d'acheteurs illégaux et de contrebandiers, il semble bien difficile de demander à cette population de travailleurs de renoncer à leur source de revenus principale. Plusieurs milliers de femmes et près de 4.000 enfants sont directement ou indirectement impliqués dans le secteur minier de Kolwezi et de son district.

1.2. But

Le but de ce projet était d'identifier les composants clés, nécessaires à l'existence d'une croissance économique pérenne et à la mise en place d'une période transitoire au sein de la ville de Kolwezi. Un des éléments clés étant l'interaction et le développement d'un environnement permettant une co-existence pacifique entre les sociétés d'exploitation majeures et les creuseurs artisanaux. Chacun devant tirer bénéfice de la situation et vivre pleinement de son travail.

1.3. Objectifs du Projet

- Identifier le mode de gestion d'un secteur minier artisanal, en tant qu'entité, voire opportunité efficace, sécurisée, responsable et légale. Projeter son intégration au sein des développements économique et social pérennes de la ville.
- Pour planifier sur un long-terme et formuler de manière compréhensible l'activité du secteur minier artisanal, il semble indispensable d'identifier les besoins, les capacités, les ressources et les contraintes de tous les intervenants des secteurs publics et privés. De plus, il faut soutenir et intégrer les investissements commerciaux et sociaux, importants ou non, ce afin de permettre un développement durable de la région.
- Afin de créer une association formelle ou informelle d'actionnaires provenant de divers milieux, seront recrutées toutes les bonnes volontés capables, non seulement de soutenir le Plan Minier de Kolwezi mais également, de souscrire aux dispositions à suivre :

- Au contact des creuseurs artisanaux, délivrer et s'accorder sur des messages appropriés et consistants.
 - Au contact des mineurs artisanaux, s'accorder sur- et garantir la mise en œuvre de pratiques de travail acceptables.
 - S'engager à planifier s'entretenir et gérer efficacement l'impact de ses activités sur l'environnement et les ressources, le but étant de préserver au maximum les mineurs artisanaux.
 - Soutenir les efforts liés à la formation et à la création de micro entreprises et PME viables et compétitives, capables de collaborer et sous-traiter avec le secteur minier.
- La province expérimentant une phase de transition et passant d'une économie souterraine à une économie de marché, au sein de laquelle l'exploitation légale des ressources générera des bénéfices matériels pour le pays, il est demandé à chaque intervenant de contribuer à une résolution immédiate et sur un long terme des conflits existants ou à venir.
 - Analyser et articuler les besoins économiques afin de s'assurer que les administrations locales, les douanes, le système judiciaire et les forces de sécurité sont rémunérées correctement. Cette analyse est une mesure majeure et un outil de prévention efficace dans la lutte contre la corruption et les problèmes de sécurité.
 - Développer des initiatives claires et fonctionnelles et des solutions alternatives.
 - Procéder à des recherches et se renseigner sur le rôle et les contraintes des femmes, ainsi que leurs opportunités au sein d'un secteur minier formel et informel. Anticiper également les répercussions sur les enfants et leur vulnérabilité. Identifier les opportunités de développement pouvant renforcer les ressources et la position des femmes. Se baser sur des projets existants et faire de nouvelles recommandations.
 - Identifier le niveau actuel et les causes racines du travail des enfants au cœur du secteur minier artisanal de Kolwezi, puis émettre une série de propositions de transition visant à la mise en place de formes de travail appropriées et de ressources éducationnelles pérennes.

1.4. Processus

Afin de développer ce plan de transition et compléter les composants individuels de la recherche, le « Pact Congo » s'est adjoint les services d'un Groupe d'experts. Ainsi, les quatre rapports de recherche à suivre furent rapportés et sont disponibles dans leur ensemble en annexe de ce document :

- « *Étude sur l'Économie et l'Infrastructure de Kolwezi* », par MINTEK
- « *Étude sur l'Agriculture à Kolwezi* », par une équipe dirigée par le Bureau du « Pact Congo »
- « *Travail des Enfants au sein du Secteur Minier Artisanal* » : projet de recherche commun, monté par Groupe One, le CNOS (Conseil National des ONG de Santé) et HDW (Human Dignity in the World),
- Enfin, "*Insert ECOCRIM report title*" par le Département de Criminologie de L'Université de Lubumbashi.

Pour mener à bien leurs recherches et émettre leurs rapports, ces différents experts ont procédé à bon nombre de consultations, notamment auprès des diverses parties prenantes. De

plus, le Pacte a sélectionné plusieurs stratégies visant à solliciter l'avis des divers acteurs locaux et à inciter leur participation.

Comité de Pilotage ou de Contrôle – En Janvier 2007, un comité de pilotage, désigné en tant que « Groupe des Donateurs » et composé des représentants des compagnies minières et de donateurs à l'origine du projet, fût mis en place sur la base d'un cahier des charges très précis. A titre d'exemple, il semblait impératif qu'un contrôle, voire une gouvernance générale soit appliquée sur la mise en œuvre du projet. Il semblait également utile de prodiguer des conseils au Congo Pact, notamment via la mise en place de dispositions spécifiques. Tout au long de la durée de vie du projet, ce groupe s'est réuni de nombreuses fois à Kolwezi. L'IFC (Société Financière Internationale) a participé chaque fois que possible. Au cours de chaque réunion mensuelle, on procède à la mise en place des procès-verbaux agréés et à un résumé des différentes activités.

Engagement des Parties Prenantes – Tout au long de la vie du projet, l'engagement des parties intervient à différentes étapes et sous des formes diverses. Les services gouvernementaux compétents ou les institutions locales ont pu s'impliquer à chaque étape de la recherche. Au final, le projet dans sa globalité a nécessité l'engagement de onze services gouvernementaux et de la population de la province de Kolwezi, répartie par tranche d'activité et, selon le sexe et l'âge, (les femmes, les enfants, les creuseurs artisanaux, les professeurs d'école, les ordres religieux, les syndicats, les syndicats d'affaires, et les chefs traditionnels). Un groupe de trois services gouvernementaux a été plus activement impliqué dans la mise en œuvre du projet au niveau des domaines à suivre : Agriculture, infrastructure et activités de transition pour les mineurs artisanaux.

De plus, certaines recherches nécessitant des consultations auprès- et des commentaires, voire des suggestions de la part du gouvernement et des différents intervenants, il a fallu organiser des nombreuses réunions et présentations. Une étude sur le travail des enfants fut présentée à plus de 100 intervenants (bureau du Maire et chefs traditionnels inclus), au cours de la Journée de l'Enfant Africain, en Juin 2007.

Les aspects judiciaires des conflits au sein du secteur minier du Kolwezi furent analysés par un Groupe d'experts, composé de criminologues, sociologues, juristes et activistes de la société civile. Cette recherche intégrait également la mise en place de réunions et d'interviews auprès d'une centaine de creuseurs artisanaux, de policiers, membres du système judiciaire, de Monsieur le Maire, des autorités locales, des coopératives majeures de Kolwezi, du SAESSCAM (Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining), des compagnies minières et enfin, de la Gécamines (Société Générale des Carrières et des Mines). Kolwezi abrita également l'organisation d'une table ronde regroupant des représentants issus d'un large panel représentant les secteurs clés, le but étant la présentation du travail effectué, la recherche commune de solutions, et la sollicitation de commentaires, voire suggestions et recommandations poussées.

Avant de rédiger le rapport final et la feuille de route, l'Organisation non gouvernementale Pact Congo entreprit une série de consultations dans les villes de Lubumbashi et Kolwezi. Ces consultations furent entreprises auprès de six compagnies d'exploitation, le Bureau du

Gouverneur du Katanga, les Ministres des mines, de l'infrastructure et de l'agriculture du Katanga, Monsieur Le Maire et d'autres autorités locales de Kolwezi, Gécamines ; *le Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining (SAESSCAM)* du Ministère des mines; *l'Entreprise Minière Artisanale du Katanga (EMAK)* et la *Coopérative Minière du Katanga (CMKK)* impliquée en amont dans l'organisation du commerce, des *négociants* et des creuseurs artisanaux.. D'autres consultations nécessiteront également la présence d'un forum composé d'acteurs de la société civile du Kolwezi, de l'ECOCRIM ; de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et, de deux donateurs bilatéraux, à savoir l'USAID et le « Les commentaires de l'ensemble de ces intervenants sont disponibles à la Section 3.6 de ce document.

Communications - Un plan de communication fut également mis en place, dès le mois de Mai 2007. Ce plan reprend les principales dates d'intervention et les actions nécessaires au partage du projet avec les principaux donateurs, les médias et le gouvernement. On assista, dès lors, à une utilisation des médias, notamment au cours de deux événements majeurs dans la vie du projet. Au cours de onze événements de taille nationale et internationale, l'Organisation non gouvernementale, Pact Congo s'appliqua à détailler le projet et son concept auprès des différentes parties prenantes. De plus, Pact Congo prépara un briefing pour le compte des médias, le but étant une diffusion de la bonne parole auprès des populations locales.

2. ANALYSE DU CONFLIT & RESULTATS DES RECHERCHES

Cette section comprend une analyse du conflit, suivie d'un résumé des recherches effectués par les consultants engagés sur le projet. Cette analyse identifie clairement trois niveaux spécifiques de causes de conflit et s'inspire largement des travaux menés par ECOCRIM. Cette section récapitulative de résultats intègre l'analyse menée à bien par l'ensemble des conseillers. Elle s'organise en fonction des zones d'intervention concernées par le Développement Économique et de la Feuille de Route de Gouvernance 2008-2015, présentée dans la section 3. Les rapports des conseillers sont disponibles, dans leur version originale (française ou anglaise), et sont disponibles en annexe de ce document.

2.1. Analyse du Conflit

Par le biais du travail effectué par le Service Criminologie de l'Université de Lubumbashi (ECOCRIM), plusieurs facteurs repris ci-dessous ont été identifiés comme causes racines des conflits du secteur minier de Kolwezi :

- Compétences et responsabilités des coopératives minières de creuseurs artisanaux (EMAK et CMKK) et du SAESSCAM (Service d'Assistance et d'Encadrement du Small Scale Mining), ainsi que du Ministère des Mines et de son service de soutien technique aux mineurs artisanaux. ;
- Compétition entre les différentes coopératives (CMKK, EMAK et autres) pour un accès aux ressources et aux licences minières ;
- Implications et rôles insuffisants au niveau du partenariat avec collaboration (entre les compagnies minières et la Gécamines, entreprise d'État) ;
- Attente au niveau de l'investissement social sur les concessions, lieux de co-existence entre les différentes communautés et les opérations minières et de nidification de diverses revendications pouvant atteindre à la sécurité, quand les attentes ne rencontrent pas les résultats souhaités.
- Compétition pour un accès aux ressources et aux potentielles concessions, entre les compagnies minières, les communautés et les creuseurs artisanaux et,
- Compétition sur les droits d'exploitation et de commercialisation, entre les compagnies nationales et étrangères et les négociants illégaux.

Néanmoins, l'ensemble de ces conflits n'entraîne pas des effets de violence ou de désorganisation de même niveau. Au cours de l'exercice d'analyse du Groupe d'experts (Juillet 2007) et de la Table Ronde finale organisée en Septembre 2007, les conflits identifiés par les intervenants comme sources majeures des dérèglements social et économique semblaient similaires à ceux précédemment repris par SAESSCAM, EMAK et CMKK (points un et deux) et concernaient également la question des espérances pour l'investissement social de corporation (quatrième point). La question de l'issue des diverses compétitions relatives à l'accès aux ressources et aux exploitations potentielles (point cinq) a été également identifiée et ce, sur la base des incidents récemment survenus sur la concession de la *Société Minière de Kolwezi* (SMK), une filiale de Anvil Mining.

Au cours de l'exercice d'analyse du Groupe d'experts, les participants ont pu clairement identifier les conflits institutionnel et organisationnel existants, entre des sociétés telles que EMAK, CMKK, SAESSCAM, comme étant un frein majeur à une politique de soutien pour

un secteur minier formel, sécurisé et viable. Ainsi, on s'aperçoit que tout ceci relève d'une interprétation des rôles et responsabilités des coopératives et services techniques en faveur des mineurs artisanaux, de la compétition mise en place afin d'absorber ces mêmes creuseurs au sein d'une seule et unique structure, et de l'incapacité d'une quelconque organisation à les représenter et répondre correctement à leur préoccupations et besoins. Le résultat étant, qu'actuellement, aucune organisation n'est à même de soutenir ces mineurs artisanaux et que leur seule et unique préoccupation consiste à se battre pour obtenir des licences minières et, ceci est le cas de SAESSCAM, à engendrer des dividendes. Au contraire, les creuseurs artisanaux, ne tirant aucun bénéfice du travail qu'ils effectuent, se détournent peu à peu de ces institutions et leur suprématie. En ce qui concerne les creuseurs artisanaux, ne pouvant prétendre à un aucun recours, ils manifestent leur désapprobation de manière violente, notamment par des attaques sur les biens des compagnies minières et par des soulèvements sociaux généralisés. Si ces organisations étaient structurées de manière à pouvoir répondre aux préoccupations des creuseurs artisanaux et capables de mener à bien des négociations pour le compte des compagnies et de la Gécamines, alors une réduction significative des tensions et conflit serait envisageable.

La Gécamines est un acteur clé au Katanga. L'*Union Minière du Haut Katanga* fut fondée en 1906 afin d'exploiter les richesses en cuivre de la région. Soixante ans plus tard, le Gouvernement congolais nationalisa l'UMHK, activités et propriétés, la rebaptisant Gécamines (Société générale des Carrières et des Mines), une entreprise d'État, grande pourvoyeuse d'emplois et de services sociaux sur la région. Dans les années 80, la production en cuivre culminait à 480.000 tonnes par an. Mais, à partir des années 90, la conjoncture devient désastreuse et en 2003, la production officielle n'est plus que de 5.000 tonnes par an. La survie de cette compagnie dépend principalement de ses accords de collaboration avec de nouvelles sociétés minières, de sa capacité à exploiter des carrières et de ses achats significatifs en production artisanale. Les tarifs relativement bas accordés par la Gécamines, ainsi que ses difficultés chroniques en terme de trésorerie (d'où des problèmes relatifs au paiement des salaires) sont des facteurs clés des récents conflits à Kolwezi.

Les facteurs ou causes de conflit ci-dessus mentionnés sont eux-mêmes pilotés par trois indicateurs spécifiques :

i. Structurel :

- Le manque de portée des articles relevés dans la législation minière rend impossible toute application concrète sur le terrain.
- La création d'institutions et d'organisations concernées par le secteur minier artisanal au travers de divers décrets et de la législation, entraîne, au fil du temps, un chevauchement des responsabilités et des fonctions et une dispersion des cotisations et adhésions potentielles.
- L'indice économique des prix du cobalt et du cuivre entraîne un accroissement de la compétition au niveau des ressources.
- La relative simplicité, du fait de l'absence d'un État de droit, à faire illégalement du commerce à Kolwezi. On assiste à la venue massive d'opérateurs illégaux qui corrompent massivement ce pan de l'économie locale.

- Le rôle traditionnel de Gécamines, à savoir un être un pourvoyeur de richesse sociale, est mis à mal. Les attentes des différentes communautés se tournent alors vers les compagnies minières internationales, susceptibles, selon eux, de répondre à leurs besoins.
- Sur un plan local, défaut de vulgarisation et manque de clarté de la politique gouvernementale. Le gouvernement n'assume pas ses obligations en terme de promotion et ne valorise aucunement les creuseurs artisanaux, pourtant éléments cruciaux de l'économie du pays et de la politique du secteur minier et,
- Le faible degré de priorité accordé à la recherche d'alternatives économiques et sociales pour les mineurs artisanaux et ce, à tous les niveaux du gouvernement.

ii. Inter-personnelle et Organisationnelle :

- Le manque de structures authentiques, représentatives et appropriées allouées aux creuseurs artisanaux.
- La différence d'interprétation des rôles et responsabilités institutionnelles et des difficultés ultérieures à prendre des décisions relatives à la coopération des différents acteurs partageant un même mandat.
- Déséquilibre ou écart dans les compétences et les responsabilités au sein des accords de partenariat et,
- Le manque d'opportunités, pour l'ensemble des acteurs du secteur minier, d'avoir des dialogues constructifs visant à résoudre les problèmes.

iii. Personnel :

- La vulnérabilité économique des individus ;
- La conséquence directe de ce premier point étant une capacité à être manipulé et mené à la violence par des groupes d'intérêt ;
- La méfiance mutuelle entre les différents acteurs et la compétition pour accéder aux ressources ainsi que,
- L'interprétation toute subjective des concepts de licences de concessions par les chefs de communautés et les creuseurs artisanaux (comparaison avec les lois ancestrales).

Tableau 1 : Analyse du Conflit – Kolwezi et le Secteur de la Mine Petite ou Artisanale

Type de conflit	Acteurs	Pilotes	Exemples
1. Gouvernance			
a. Qualités, compétences et responsabilités	Coopératives et SAESSCAM	<ul style="list-style-type: none"> • Législation contradictoire et textes laissés à libre interprétation • Absence d'interventions de l'État relatives à la clarification des rôles et responsabilités • Intérêts économiques concurrencent les acteurs (creuseurs artisanaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontations sur site entre les institutions • Diffamation et rumeurs • Multiples demandes des mineurs artisans pour être payés & affiliés
b. Implications et rôles au sein des accords de partenariat	Compagnies minières et la Gécamines	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité économique de la Gécamines 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement des recettes à travers le secteur minier artisanal
2. Management des ressources, prise de décisions et bénéfiques			
a. Accès aux ressources et aux concessions	Compagnies minières et creuseurs artisanaux	<ul style="list-style-type: none"> • Opportunité limitée pour l'activité artisanale de devenir indépendant au sein d'une vaste concession • Le manque d'opportunités, pour l'ensemble des acteurs du secteur minier, d'avoir des dialogues constructifs visant à résoudre les problèmes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protestations violentes, émeutes, attaques physiques et décès. • Barricade sur les routes d'accès aux mines • Destruction par le feu et pillage des biens appartenant aux compagnies minières
b. Attente au niveau de l'investissement social et répercussions au niveau de la sécurité, quand les attentes ne rencontrent pas les résultats souhaités.	Compagnies minières et communautés aux alentours	<ul style="list-style-type: none"> • Réelle capacité de la Gécamines à pouvoir encore assurer son rôle de pourvoyeur de richesse sociale • Interprétation des droits ancestraux et modernes de l'accès à la terre • Opportunités limitées et faiblesses des structures permettant aux diverses communautés de s'exprimer sur leurs préoccupations et répondre aux questions qui leurs sont adressées 	<ul style="list-style-type: none"> • Attente des communautés qui se tournent vers les compagnies minières internationales, seules capables, selon eux, d'assumer leurs responsabilités
c. Compétition sur les droits d'exploitation et la commercialisation	Compagnies nationales et internationales et négociants illégaux	<ul style="list-style-type: none"> • L'indice économique des prix du cobalt et du cuivre entraîne un accroissement de la compétition au niveau des ressources. • La relative simplicité, du fait de l'absence d'un État de droit, à faire illégalement du commerce à Kolwezi. On assiste à la venue massive d'opérateurs illégaux qui corrompent massivement ce pan de l'économie locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Libéraliser l'achat et la vente au moyen de « maisons » informelles sur Kolwezi • Stopper l'approvisionnement, par les mineurs artisanaux, des négociants illégaux via des concessions légales
3. Responsabilité sociale			
a. Investissement et responsabilité sociales, alternatives	État, communautés, mineurs	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de revenus issus des royalties et taxes au niveau du Gouvernement provincial 	<ul style="list-style-type: none"> • Requêtes et demandes ponctuelles et précises faites par le

économiques pour les creuseurs artisanaux	artisanaux, compagnies minières	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'un plan de développement concerté, de la part des parties prenantes 	Gouvernement auprès des compagnies. Ces demandes sont relatives à l'investissement social <ul style="list-style-type: none"> • Captation de l'attention depuis l'activité principale de l'entreprise vers le développement social
---	---------------------------------	---	--

Concernant les parties prenantes, il est impératif de leur préciser deux résultats supplémentaires, nécessaires à leur bonne compréhension et analyse du conflit à Kolwezi. Le rôle de la Gécamines est extrêmement important et actuellement, il convient de dire que ses erreurs de management, son manque de rigueur dans la gestion et l'entretien du patrimoine, sa mauvaise politique sociale, environnementale et son absence de respect pour les droits de l'homme, sont les principales causes d'exacerbation du conflit. La Gécamines représente donc une autorité patrimoniale locale, digne héritière d'une époque disparue et d'un système de gouvernance régionale paternaliste. Cette société d'État est un opérateur disposé à se battre avec les nouveaux investisseurs formels du secteur, pour obtenir des ressources, tout comme il est naturellement enclin à s'allier et concurrencer les trafiquants informels et illégaux. La Gécamines est donc une société d'État, avec tous les droits (récemment le Gouverneur du Katanga à permis à cette société de devenir l'acheteur par défaut de la production minière artisanale) et devoirs (comptes-rendus auprès de la RDC) que cela implique mais, également un partenaire de joint-venture.

Il est également important de mettre en lumière le conflit opposant les Katangais aux Kasaiens vivant au Kolwezi. Ce conflit affecte considérablement la dynamique historique de la communauté et contribue à provoquer des regains de tensions dans la région. Au début des années 90, cette situation engendra une épuration ethnique et des déplacements massifs de Kasaiens qualifiés qui quittèrent la région et perdirent leur emploi. Pendant une longue période, les deux communautés sont demeurées dans un antagonisme qui fût fustigé par la société civile et même encore maintenant certains mouvements populistes n'hésitent pas à se déchaîner sur des groupes ethniques extérieurs au Kolwezi et au Katanga, qui acceptent de venir, voire revenir travailler dans la région. Des déclarations irresponsables, parfois faites par des politiciens élus, remettent en cause le droit des « non-Katangais » à venir travailler de nouveau dans la région. Ces mêmes déclarations sont trop souvent des appels à s'en prendre directement aux maisons de ces populations.

2.2. Résumé des Solutions de la Recherche

Les richesses minérales du Kolwezi représentent une réelle chance pour la région et constituent le pilier du développement des tissus économique et social. Des billions de dollars seront investis au Kolwezi et ces investissements en rapporteront des millions, à travers les diverses taxes et revenus issus des royalties de la mine. Selon le Code Minier, ces bénéfices seront redistribués et utilisés pour le compte de l'infrastructure sociale. Néanmoins, il est nécessaire de surmonter bien des épreuves et d'affronter des challenges avant de pouvoir installer durablement un développement économique.

Cette section résume les challenges clés identifiés tout au long du projet et les recommandations primordiales visant à les réussir.¹ La section à suivre présente les différentes activités à mettre en œuvre sur un court terme (en y incluant les structures potentielles nécessaires à la bonne gestion de celles-ci, ainsi les facteurs critiques garants du succès).

Formation au Recrutement du Secteur Formel

Les multinationales minières – Anvil Mining, Nikanor, et Katanga Mining Limited – emploient actuellement près de 5.000 travailleurs. D'ici 2011, l'arrivée de First Quantum Minerals permettra d'atteindre un niveau de recrutement global direct de l'ordre de 10.000 à 15.000 individus. Le but du projet était de permettre au Kolwezi de retrouver une certaine croissance et stabilité économique, les Congolais devront pouvoir accéder facilement à ces emplois. Néanmoins, nombre de travailleurs qualifiés quittèrent le Congo au cours de la période de déclin des mines et des sombres heures du conflit. De plus, la technologie ayant évolué, il va falloir reformer la majorité de ces travailleurs et leur donner de nouvelles qualifications.

Un manque aigue en personnel techniquement qualifié nécessite la mise en place et le développement de moyens de formations techniques non seulement, au sein du district de Kolwezi, mais également dans l'ensemble de la RDC. De plus, il est impératif de prendre en compte le temps de formation et le délai nécessaire à l'obtention d'un diplôme qualifiant. Il est impératif de prendre de toute urgence des mesures afin de reconstruire efficacement l'infrastructure éducationnelle en RDC. De plus, des systèmes de collaboration doivent être mis en place entre les compagnies minières et certaines institutions, telles que « L'Institut Technique de Mutoshi » à Kolwezi et l'Université de Lubumbashi afin de transmettre des bases de données fiables aux étudiants et diplômés.

. Ainsi, la compagnie sud africaine Barloworld estime à 1.3 billions de dollars l'évolution du marché de la construction et du déménagement en RDC pour les cinq années à venir. Son objectif est donc d'investir massivement afin de répondre aux besoins de ce nouveau marché.

Petites, Moyennes et Micro Entreprises (PME et Micro Entreprises)

Surpasser le système patrimonial de la Gécamines sera essentiel au développement pérenne de l'économie et à la phase de transition de Kolwezi. La Gécamines jouait un rôle social et économique important pour beaucoup de PME et de travailleurs se trouvant dans sa périphérie. Pendant plus de 30 ans, cette entreprise a été le moteur de l'économie. Elle réussit à maintenir une infrastructure locale et joua un rôle crucial dans des secteurs aussi importants que celui de la santé, l'éducation ou encore du divertissement. Cette dotation massive en biens et services, ainsi que la législation, la politique d'extorsion (assimilée à de la taxation) et des mesures d'achat préférentiel ont rapidement désavantagés les petites entreprises et freiné la dynamique entrepreneuriale au sein du marché local.

¹ Le sommaire relatif à la recherche de solutions propose une analyse de l'ensemble des consultants. Ces rapports sont disponibles dans leur version originale, soit en français, soit en anglais et peuvent être trouvés en annexe de ce document.

Si les compagnies s'engageaient à se fournir (en biens et services), même partiellement, auprès des entreprises locales, cela créerait de formidables opportunités pour une majorité de fournisseurs, PME et micro entreprises incluses. De plus, les PME et micro entreprises, du type « fabricants de briques », pourraient aider à faire redémarrer l'économie locale extérieure au secteur minier, la majorité des ressources étant sur zone et la majorité des travailleurs commençant à construire leur propre habitation.

Néanmoins, les entrepreneurs auront besoin de bon nombre d'heures de formation, d'assistance technique pour toutes les opérations relatives au commerce en général ainsi que de soutien pour développer un réel esprit entrepreneurial. Les crédits seront également nécessaires à l'installation pérenne d'entreprises et accroître leur capacité productive. Des entrées et un guidage opérationnel spécifiques seront également nécessaires au développement des entreprises gravitant loin du secteur de la construction minière, laquelle sera viable à proche et moyen terme.

Développement Agricole

Par le passé, la province du Katanga et plus particulièrement son plateau accueillait de nombreuses fermes d'élevage (bovin, laitier, porcin, ovin) et d'agriculture (maïs). Jadis florissant, avec une production plus réduite, le secteur agricole aujourd'hui connaît une asthénie de productivité conduisant la majorité de la population congolaise à vivre en insécurité alimentaire. Ce problème sectoriel relève de nombreux facteurs dont les nationalisations massives menées au milieu des années 70, la perte de la main-d'œuvre agricole (suite aux diverses courtes périodes de conflit de la fin des années 70) et le pillage de l'armée au début des années 90.

La production au Kolwezi s'est donc réduite depuis plusieurs années à des activités de subsistance et une grande majorité de la population congolaise vit en totale insécurité alimentaire. Afin de combler les écarts, les importations de denrées alimentaires (produits de première nécessité) augmentent. Conformément aux statistiques relevées par la SNCC (Société Nationale des Chemins de fer du Congo), une moyenne de plus de 500.000 tonnes de produits agricoles ont été annuellement importés au Kolwezi entre 2004 et 2006. Les facteurs responsable de cette faiblesse de productivité agricole et de cette baisse du cheptel incluent : Manque de ressources basiques telles que des graines de qualité, la prévalence d'une agriculture de subsistance, le manque d'une politique agricole régionale, la marginalisation des activités agricoles vis-à-vis du secteur minier formel et informel, qui a poussé de nombreux travailleurs à quitter le secteur agricole.

A travers des programmes de formation et une assistance technique ciblée, la production agricole peut également être une excellente source d'emplois. Par le passé, certains programmes avaient été mis en place. On peut citer, entre autre le *Centre d'Exécution de Programme Communautaire* (CEPC) de la Gécamines. Néanmoins, le CEPC avait été supprimé au cours de l'année 2000.

Il semble indispensable que le Gouvernement de la RDC et les ONG chargées du développement débloquent des ressources et obtiennent une expertise relative à l'extension d'une agriculture de petite échelle sur la zone de Kolwezi. Les fermiers devront être assistés en

vue d'augmenter la production et la revendre aux différentes mines. Il est également recommandé que les magasins des mines consacrent une partie de leur budget à l'achat de produits agricoles issus de la production locale. De plus, les mines devront également s'engager à inciter des producteurs locaux à s'installer dans leur proche voisinage. Ils deviendront ainsi des fournisseurs exclusifs de l'exploitation minière.

Travail Manuel de Haute Intensité pour le Développement Prioritaire de l'Infrastructure

Pour un pays aussi vaste, les infrastructures jouent un rôle majeur. Elles permettent d'accroître le rendement économique en rendant le capital privé beaucoup plus productif, en développant le caractère attractif de la région, et en stimulant le marché de la construction. De plus, en fonction de l'approche envisagée, elles peuvent également favoriser l'emploi à court et moyen terme. Une extension du réseau ne constituerait plus une entrave aux échanges commerciaux et permettrait un accroissement de la capacité financière. Les effets à long terme de l'infrastructure sont évidentes et se reflètent sur le type de structure sociale à développer – en particulier l'expansion des centres urbains et leurs ramifications –. Une maintenance inadéquate de l'infrastructure peut engendrer des coûts supplémentaires, voire dans un cas extrême, provoquer un effondrement de l'activité économique. Une mauvaise planification des différentes étapes de mise en chantier des infrastructures pourrait bloquer le capital plus que de raison.

L'état actuel de l'infrastructure au Kolwezi pourrait être décrite comme « sombre ». La rénovation, mais également l'amélioration et la construction, doivent porter sur l'ensemble des systèmes d'aménagement du territoire, les réseaux électriques et hydrauliques, les chemins de fer, les ponts et les routes. Le piteux état de l'infrastructure routière limite la production minérale et agricole. Afin de répondre aux besoins du secteur minier, la Route Nationale 2, reliant Kolwezi à Likasi serait à réhabiliter prioritairement. La seconde priorité devant être la rénovation du pont franchissant la Lualaba. En effet, ce pont est étroit et sa capacité en poids est limitée à 40 tonnes, ceci limitant considérablement les transports et la livraison de produits et équipements. Les transports ferroviaires sont bien adaptés pour désenclaver les localités de la RDC et assurer le transport de grandes quantités de marchandises, dont les minerais, sur de longues distances et notamment à destination des grands ports internationaux. L'accès du Kolwezi à la frontière angolaise par le réseau ferroviaire semble bien difficile à mettre en œuvre. La rénovation des 1350 km de voies ferrées du réseau ferroviaire angolais de Benguela, étant quasiment assurée, seule reste à mettre en œuvre la reconstruction des voies sur la partie congolaise qui permettrait ainsi de relier la province du Katanga à la façade Atlantique. Néanmoins, ce projet est actuellement gelé et constamment reporté, du fait d'un manque d'implication de la part du gouvernement congolais.

Un développement des infrastructures aurait pour priorité de dégager les deux axes suivants : La coordination des parties prenantes et l'utilisation de méthodes de construction à fort taux de main-d'œuvre, afin de mettre en place des programmes de formation et employer massivement la population. Dans le but de coordonner les processus déjà en cours ou sur le point de l'être, des processus et plans de réhabilitation intégrés, impliquant l'ensemble des parties, devront être impérativement mis en place. Cette implication concernera le gouvernement local/provincial/national, les secteurs public et privé, les ONG et les communautés locales.

L'utilisation de méthodes de travail à fort taux de main-d'œuvre dans le processus de reconstruction permettra d'embaucher massivement, mais à court terme, une grande majorité de congolais. Néanmoins, ces embauches assureront, pendant un certain laps de temps, des revenus réguliers permettant ainsi d'aider à la mise en place d'une phase de transition, synonyme d'accès à des moyens de subsistance pérennes. De plus, cette méthode pourrait inciter certains creuseurs artisanaux à se lancer dans les affaires et devenir entrepreneur. Un autre point positif serait que la mise en place de ce projet permettrait aux diverses communautés impliquées dans ce projet, de se responsabiliser et de se sentir « propriétaires » de celui-ci. En effet, un recrutement de personnel, chargé de la maintenance et de la gestion des infrastructures, créerait un fort sentiment d'implication. L'intégration d'un mécanisme participatif au sein du processus pourrait également créer de la valeur ajoutée et inciter d'avantage les communautés à rejoindre le projet.

Il ne faut néanmoins pas sous-estimer le fort degré de précision, la gestion rigoureuse, le niveau de formation élevé et le soutien actif aux travailleurs, nécessaires à la mise en place de la méthode HIMO (Haute Intensité de Main-d'Oeuvre). Une des solutions pouvant aider à la minimisation de ces coûts de gestion et de formation serait de faire appel à des bénévoles, membres d'organisations à caractère technique, telles que « Ingénieurs Sans Frontières ».

Amélioration du Système des Petites Mines et Mines Artisanales

Les précédentes sections avaient pour but de développer des alternatives pérennes au secteur minier artisanal. Néanmoins, il semble bien difficile de préciser la quantité exacte d'emplois à créer, ainsi que le degré d'implication et le désir réel de changement d'orientation professionnel des creuseurs artisanaux. Comme indiqué précédemment, près de 30.000 creuseurs artisanaux sont présents dans la seule zone de Kolwezi et entre 150.000 et 200.000 d'entre eux travaillent dans la province du Katanga.

Il paraît évident que le facteur clé de motivation du secteur soit le motif financier. Le revenu annuel des mineurs artisanaux varie considérablement et dramatiquement. Son montant est influencé, entre autres, par les facteurs à suivre : Accès aux ressources de valeur, charges portant sur l'activité minière, prix des marchandises, dette accordée au préfinancement des négociants, fixation des prix, extorsion, et différenciation des salaires en fonction du rôle, de l'âge, ou du sexe. Les recherches menées au cours de cette étude indiquent que les creuseurs artisanaux au Kolwezi peuvent gagner jusqu'à USD 500-750 par an, ce qui représente près de quatre fois le revenu par tête (ou revenu moyen par habitant), équivalent à USD 130 par an. Les différents projets retenus et les emplois créés en collaboration avec les sociétés minières, proposent un revenu moyen équivalent à USD 100 par mois ou USD 5 par jour. Il est également à noter que le Gouverneur du Katanga approuve cette vision et déclare que le salaire envisagé est conforme au minimum salarial de la province. Ce niveau de revenu est volontiers accepté par les creuseurs artisanaux et il paraît évident de dire, que dans la majorité des zones rurales, les mineurs seraient prêts à travailler pour des salaires inférieurs. Si ces créations d'emplois s'avèrent génératrices d'emplois fixes et d'environnements de travail sécurisés, à revenu équivalent, nul doute qu'une large proportion de creuseurs artisanaux serait disposée à se réorienter professionnellement.

Avec près de 90% de la production minérale en DRC produite sous couvert des méthodes artisanales, il paraît évident de prendre en considération la valeur économique de ce secteur et d'évaluer au mieux le temps considérable nécessaire à la mise en place des phases de transition. Il paraît également primordial de noter qu'une économie minière diversifiée nécessite la présence de multinationales de la mine, mais également de sous-entités de petites et moyennes dimensions chargées de l'extraction. D'ailleurs, il est à noter que le Code minier de la DRC permet la délivrance de permis d'exploitation auprès de creuseurs artisanaux, pour lesquels seule sera autorisée l'exploitation du seul gisement et en même temps, il octroie des concessions de plus grande importance à des sociétés minières formelles de petite taille ou « semi-mécanisées » (en cas de travaux nécessaires à l'exploitation).² Ainsi, les efforts portant sur la recherche et les démonstrations préliminaires doivent porter avant tout sur le potentiel acquis permettant l'installation d'un secteur minier artisanal et de petite taille, plus efficace, légal, sécurisé et réglementé. Tout ceci implique, pour les services gouvernementaux, d'acquiescer un sens certain de l'évaluation en besoins et la mise en place de programmes de formation visant les petites structures et sociétés artisanales, SAESSCAM.

Les solutions et étapes clés nécessaires à la création d'un secteur minier composé de structures artisanales et de petite taille, viables et légales, seront les suivantes : Détection géologique et économique du potentiel « sub-industriel », désignation de concessions pour les creuseurs artisanaux, garanties de contrôle et de gestion de ces sites, évaluation des différents acteurs quant à leur capacité à extraire des minerais et à en assurer le commerce, propagation et vulgarisation de la législation minière. Il faut également citer la mise en place de supports et outils entrepreneuriaux visant à aider les petites structures, le recentrage sur le rôle et l'importance des petites unités en tant qu'intermédiaire logique entre les creuseurs artisanaux (qu'elles emploient fréquemment) et les sociétés importantes (qui leur délèguent certains travaux, dont celui de la sous-traitance des ressources). Puis, sont également à considérer le renforcement législatif, la protection de populations vulnérables et le retrait des mines de l'ensemble des enfants.

Groupes Vulnérables

Dans le secteur minier et le commerce artisanal, le rôle des femmes est loin d'être négligeable. De nouvelles études effectuées au Kolwezi montre que 60% d'entre elles travaillent à nettoyer,

² Article 98 du Code minier : Des gisements d'exploitation minière à petite échelle : Lorsque les conditions techniques caractérisant certains gisements de substances minérales ne permettent pas d'en faire une exploitation à grande échelle économiquement rentable, mais permettent une exploitation minière de petite taille avec un minimum d'installations fixes utilisant des procédés industriels ou semi-industriels, ceux-ci sont alors considérés comme des gisements de petite échelle. Le Règlement Minier fixe les paramètres caractérisant l'exploitation minière à petite échelle, notamment le volume des réserves, le niveau d'investissement, la capacité de production, le nombre d'employés, la plus value annuelle et le degré de mécanisation.

sortir et porter les minerais, 30% s'occupe de l'extraction et 10% fait office de transporteurs pour le compte de négociants/fournisseurs.

Néanmoins, dans bon nombre de sites du Kolwezi, les femmes ne sont pas autorisées à rentrer dans les mines. Les raisons les plus souvent citées sont les suivantes : atteinte à leur santé et à leur sécurité, l'intime conviction qu'en tant que sorcières, elles ne feraient que faire disparaître le cuivre, et la plus pragmatique d'entre elles : elles seraient source de distraction pour les hommes des mines. Même au sein des mines ou parfois elles sont employées, à travail ou production égale, les femmes reçoivent un salaire inférieur.

Néanmoins, cette disparité salariale n'est parfois plus de mise dans certaines activités telles que le négoce. En effet, dans le secteur minier, les femmes sont bien souvent de très redoutables et importantes négociatrices. Par exemple, sur le plus vaste site artisanal minier du Kolwezi, parmi les 200 négociants 25% sont des femmes (dont les deux négociants les plus importants et influents).

Beaucoup de femmes souhaiteraient quitter la mine mais un obstacle de taille les empêche de concrétiser ce souhait : comment passer d'un revenu journalier à un revenu de type mensuel (sur un long-terme) particulièrement répandu dans l'agriculture. Le problème reste donc entier d'autant plus qu'elles ne possèdent aucune épargne et que par là même, la marge financière est particulièrement réduite. Tout comme les hommes, la plupart des femmes sont endettées ou vivent dans la peur. En effet, bon nombre d'entre elles ont été licenciées pour s'être prostitué. Parfois, elles se retrouvent veuves ou leur mari quitte le domicile conjugal (pour trouver un travail sur de nouvelles concessions). Enfin, le retour à une vie normale est souvent synonyme de difficultés majeures et la plupart de ces femmes craignent de quitter les camps. Durant la période de réflexion, quelques projets mis en place ont donné de bons résultats auprès des femmes. On peut notamment citer l'assistance et la formation visant à organiser, de façon pérenne, une réorientation professionnelles et de vie, le conseil en gestion financière, le soutien à l'épargne collective, la formation au métier d'agriculteur bio, l'aide à l'alphabétisation.

Les recommandations, pour l'assistance aux femmes travaillant dans les mines, portent principalement sur la généralisation de l'épargne collective et sur l'alphabétisation. Cela leur permettrait d'optimiser le contrôle de leurs finances et par la suite de renforcer leur position au sein des mines et pourquoi pas, de choisir des solutions de vie alternatives et pérennes. Une prise de conscience sur la différence entre les sexes serait également importante et passerait par la formation et la sensibilisation des superviseurs des mines, en y incluant ceux de la SASSCAM. Ainsi, les femmes pourraient signaler toute atteinte à leur personne et être assurées d'un suivi en cas de crime ou d'abus. Au sein des mines, les campagnes de prévention, dont celles relatives au HIV/SIDA et aux ITT sont également très importantes pour les hommes et les femmes.

D'un point de vue étranger et comparé à d'autres pays africains, les attitudes culturelles et les pratiques commerciales de la RDC vis-à-vis des femmes (au sein des exploitations minières) semblent être étonnement traditionnelles et passées de mode. Les employeurs du secteur formel se battent contre les stéréotypes et toute forme de préjudice. Ainsi, ils tentent de

promouvoir le travail des femmes au sein des mines et en dépit d'un long chemin à parcourir, ce challenge peut provoquer de réels changements au sein de la très traditionnelle société congolaise, notamment par l'apparition de nouvelles opportunités de travail pour les femmes et un développement de la mixité.

Un autre problème relatif au travail des femmes dans les mines est que, bien souvent, elles emmènent leurs enfants avec elles. La situation des enfants mineurs au Kolwezi possède ses propres caractéristiques et la situation est bien différente d'autres communautés de la RDC et même, de l'Afrique en général. Dans la plupart des cas, les enfants commencent à travailler dans les exploitations durant les vacances scolaires, puis la plupart continuent à y travailler partiellement. Il faut néanmoins préciser que les enfants ne sont pas uniquement motivés par des besoins économiques. Cette étude a révélé que dans la majorité des zones semi-urbaines, 68% des enfants continuaient à fréquenter normalement l'école (7 H 00-12 H 00/13 H 00-17 H 00) et parfois partaient creuser, soit le matin, soit l'après-midi. Le même pourcentage d'enfants est admis quant au travail les week-ends et jours fériés. 30% des enfants sondés avaient un père employé dans la mine et 10% supplémentaires reconnaissaient avoir également une mère travaillant pour le compte de l'exploitation. 43% d'entre eux admettaient également que la pression de leurs amis avait joué un rôle prépondérant dans leur volonté de rejoindre l'exploitation après l'école ou durant les week-ends. Tous les indices prouvent que ce problème résulte de l'absence d'alternatives et notamment d'opportunités de loisirs (sports, clubs) qui crée un profond sentiment d'ennui auprès des enfants.

Autre fait très important, la vente de marchandises auprès des *maisons d'achat* illégales est très facile et les prix pratiques sont élevés. L'accès aux sites miniers est relativement simple et la police, tout comme les autorités locales, n'interviennent pas auprès des différentes communautés pour les sensibiliser au problème de la présence des enfants au sein des mines. Cette absence de respect et de mise en application des directives gouvernementales facilite le travail partiel des enfants au sein de ces exploitations. L'argent ainsi gagné par les enfants constitue une source de revenus supplémentaires pour les familles et sert principalement à payer les frais de scolarité et acheter des vêtements ou autres effets personnels.

Les solutions pour résoudre ce problème sont les suivantes : Premièrement, une campagne de sensibilisation du grand public doit être lancée. Cette campagne, en faveur d'un « Secteur Minier Sans Enfants » au Kolwezi doit être menée conjointement avec les autorités locales, les compagnies minières, la société civile, les chefs traditionnels, les prêtres, les professeurs et les ONG compétentes. Dans cette démarche, l'encadrement des enfants doit être mise en avant. Deuxièmement, les relations « école/parents » doivent être renforcées afin d'encourager et contrôler l'assiduité des élèves. Enfin, des activités extra scolaires seront développées afin de proposer aux enfants une alternative et d'éviter le facteur clé : l'ennui. Pour les adolescents incapables de réintégrer le système éducatif, des activités rémunératrices et des formations techniques seront proposées et développées.

Gouvernance et Transparence

Des résultats en terme de gouvernance et la transparence seront les facteurs clés du développement économique au Kolwezi. Divers aspects de la gouvernance furent examinés et analysés au cours du projet. On peut citer, entre autres, l'État de droit, la capacité juridique,

les institutions gouvernementales et les besoins en ressource, les résultats de la capacité et des mécanismes permettant de gérer au mieux les revenus issus de taxes et royalties tirés de la mine.

Il est impossible de prévoir exactement le montant des revenus et royalties issus des activités de la RDC. En effet, leur montant dépend de deux facteurs principaux : le prix des marchandises (basés sur une estimation des provisions et sur les prévisions du secteur) et volume des minerais extraits (dépendant de la prospection géologique et du capital investi pour l'extraction).

Pour ce projet, deux estimations furent retenues et en dépit de leur divergence significative, elles apportent des renseignements quant au montant du revenu disponible possible. Selon les travaux menés par Mintek en RDC, les quatre principaux opérateurs du secteur minier à Kolwezi génèrerait des revenus et royalties compris entre USD 116.4 millions et USD 1.3 billions. Il est à noter que l'estimation de la marge tient compte des impondérables liés au prix du cuivre. (Les niveaux de production sont basés sur des projections de taux cibles fournies par les compagnies.)

Tableau 2 : Sensibilité de la Contribution Fiscale sur le prix du Cuivre, en millions USD par an

Taxes fondamentales	Scénarios de prix pour le cobalt et le cuivre			
	\$1.1lb Cu & \$10lb Co	\$1.5lb Cu & \$12.5lb Co	\$2lb Cu & \$15lb Co	\$3.3lb Cu & \$27lb Co
Royalties	18.7	31.0	45.6	94.1
Taxe professionnelle sur les profits à hauteur de 30%	97.7	278.5	493.0	1,206.0
Total	116.4	309.5	538.6	1,300.2

Source : Éléments de données issus de l'analyse Mintek

La Banque Mondiale a développé plusieurs programmes analytiques visant à simuler le montant des recettes fiscales potentielles générées par le secteur minier. Il convient de noter que ces estimations concernent l'ensemble du secteur alors que pour l'analyse Mintek, les estimations représentaient des projections de taux de production pour un total de quatre compagnies minières du Kolwezi. De plus, les estimations de la Banque Mondiale reposent sur des prix du cuivre compris entre 1.101lb Cu et 1.501lb Cu. Dans son scénario le plus sombre, les recettes fiscales avoisineraient les 186 millions de dollars (2008-2012) et les 388 millions annuels pour la période 2013-2017. Le programme analytique intermédiaire verrait quant à lui, pour la même période, des recettes respectives de USD 244 millions (2008-2012) et 689 millions de dollars annuels (2013-2017).

Comme indiqué ci-dessous et repris par la Banque Mondiale et de nombreux observateurs, la rétrocession des revenus aux provinces et territoires poserait alors le problème manifeste du renforcement de la capacité, au niveau provincial et municipal, à justifier les fonds et à les utiliser de la manière la plus appropriée. Sous le système actuel, de nombreux écarts ont été relevés en matière de recettes fiscales issues du secteur minier. En effet, le montant des recettes officiellement reçues et publiées ne correspond aucunement à ce qu'il aurait dû être. Ainsi, au Katanga, on estime à USD 500 millions le volume des exportations pour l'année 2005 ayant transité par des voies plus ou moins légales. En se basant sur ce fait, on peut estimer à près de 50 millions de dollars le montant des rentrées fiscales issues du Katanga. Néanmoins, pour l'année 2005, le montant publié par le gouvernement – et correspondant aux différentes taxes perçues pour la globalité du secteur minier – avoisinerait seulement les 26.7 millions de dollars. De plus, on estime à près de 60 millions de dollars le montant des cautions versés par les compagnies au gouvernement à l'issue de l'expiration ou du renouvellement de leur bail. Ces cautions, normalement allouées à la réhabilitation, n'ont pas été comptabilisées par le gouvernement. Le gouvernement et la société civile doivent donc renforcer leur capacité afin de gérer correctement ces ressources.

Parallèlement à l'engagement du GDRC (Global Development Research Center) en faveur de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), les autorités gouvernementales en poste et les compagnies minières devraient être encouragées à prendre des mesures en faveur de la publication des chiffres relatifs à la distribution des revenus issus

des mines. Comme préconisé par le Code minier, ces publications indiqueraient également la répartition par services gouvernementaux. Une comptabilité publique et transparente, relative à la gestion des royalties issues des mines et destinées aux administrations locales/territoriales, assainirait les finances publiques et permettrait une allocation de ressources destinées aux infrastructures. De plus, cette démarche aiderait les différents intervenants du secteur privé et des ONG à coordonner leurs efforts de développement.

Les secteurs clés d'intervention relevés par les différents intervenants et rapportés dans cette étude, concernent la mise en place de formations destinées au gouvernement. Les deux axes prioritaires de celles-ci se rapporteraient à la lutte contre la corruption et à la transparence. Ces efforts permettraient alors de se concentrer sur des simulations de recherches de solutions commerciales et agricoles. Il semble en effet nécessaire de rationaliser, réduire, voire supprimer certaines licences, commissions ou rémunérations et quelques administrations. Des efforts transversaux seront également à fournir pour stopper les activités de négoce et l'extraction minière illégales.

3. FEUILLE DE ROUTE 2008-2015 DE LA GOUVERNANCE ET DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1. Enoncé de Vision (Objectifs à Long Terme)

« D'ici à 2015, Kolwezi et les zones alentours seront légalement reconnus responsables de l'efficacité des PME et des grosses exploitations minières, du processus de traitement des minerais et de leur commercialisation. De plus, les revenus conséquents tirés de ces diverses activités devront être redistribués à l'ensemble de la population et ce, sous forme d'opportunités équitables et bénéfiques divers. Le développement social sera coordonné et source de bénéfices et ce, au delà de la période envisagée. Afin de permettre ce développement, un appel sera fait à un large panel d'actionnaires ou intervenants. Enfin, le gouvernement devra pleinement jouer son rôle, montrer l'exemple et, utiliser de manière rationnelle les royalties sur les revenus tirés de l'exploitation minière ».

3.2. Objectifs & Projets

- Stimulation du rétablissement et de la croissance économique à long terme ;
- Soutenir et accompagner les mesures visant à garantir un État de droit ;
- favoriser le développement d'un environnement propre à permettre un secteur minier diversifié au sein duquel s'établira une co-existence pacifique entre, d'une part les PME et les creuseurs artisanaux et d'autre part, ces petites structures et les grosses exploitations. Chacun devant tirer bénéfice de la situation et vivre pleinement de son travail ;
- Développer un cadre permettant le recrutement de personnel qualifié et une adéquation entre offres d'emploi et personnel compétent.
- Stimuler et soutenir le développement des entreprises locales ;
- Fournir une infrastructure opérationnelle ;
- Encourager l'engagement de donateurs multiples. Le but étant, à long terme, de partager et transférer la responsabilité financière à un gouvernement local renforcé.
- Ajuster l'investissement à caractère social du secteur minier aux plans de planification nationaux et locaux, l'issue finale étant la création d'un tissu social, la généralisation d'une équité certaine et, la mise en œuvre d'un développement durable.
- Soutenir les mesures visant à améliorer la transparence et promouvoir la participation et l'engagement des parties prenantes, notamment pour toutes les décisions relatives aux royalties issues de l'exploitation minière sur le territoire congolais ; et,
- Apporter des garanties relatives à l'interdiction du travail des enfants dans le secteur minier.

3.3. Approche : Collaboration d'Intervenants Multisectoriels

3.3.1. Leadership Multisectoriel en faveur du Processus de Développement

La gestion de ce plan de transition nécessitera la présence d'intervenants aussi divers que le gouvernement, les compagnies, les donateurs et la société civile. Les représentants de ces divers organes devront être impliqués dans les différentes phases d'implantation du projet. On peut citer entre autres : La planification, la mise en œuvre, le suivi, l'analyse et l'étude des différentes propositions afin de garantir une synergie entre les divers investissements et éviter une duplication des efforts fournis par les compagnies minières, les donateurs et le

gouvernement, pour les zones du Kolwezi pressenties. Grâce à cette consultation ciblée et menée en mode continu, le plan répondra parfaitement aux demandes de la population et du gouvernement. Il permettra également de tenir les engagements pris par l'ensemble des parties prenantes. De plus, l'ensemble des informations relatives au plan de transition et à sa mise en œuvre, sera communiqué aux intervenants locaux, nationaux et internationaux.

3.3.2. Mécanismes de Soutien

Il existe 3 options de soutien principales pour les mesures identifiées :

- Souplesse de coordination et mise en œuvre de compagnies autonomes ou sous-traitance ;
- Développement Coordonné (comité de pilotage) ;
- Fondation ou Trust.

Actuellement, la plupart des sociétés fonctionnent grosso modo selon le mode opératoire décrit dans l'option 1. L'objectif de ce projet et des opportunités à venir est donc de garantir une souplesse de coordination. Néanmoins, chacune des sociétés autonomes développe sa propre politique sociale et se concentre majoritairement sur les communautés directement implantées sur sa zone de couverture (lieu d'implantation).

La seconde option aurait pour objectif de fournir un degré croissant de collaboration et de coordination. Un comité de pilotage ou tout autre mécanisme similaire pourrait être développé dans le but de donner des priorités aux- et coordonner les projets. Cette option fournirait alors un mécanisme semi-formel au sein duquel les sociétés pourraient déposer des fonds destinés à trouver collectivement des solutions d'aide au développement. Ce comité de pilotage pourrait alors repérer les organisations chargées des différents projets.

La troisième option est de type formel. Elle fournit le plus haut degré de coordination. Les donateurs, compagnies et le gouvernement seraient les seuls bailleurs de fonds de cette fondation (ou trust), dont le seul et unique but serait de coordonner l'ensemble des projets en faveur du développement social dans la région.

Dans tous les cas, les différentes mesures du projet pourraient être mises en place par divers intervenants (organisations internationales, NU et organismes d'État, institutions privées, ONG, et groupes de la société civile). Certaines organisations d'aide technique seront autorisées à mettre en œuvre des programmes correspondant à leur domaine de compétence. Elles devront alors faire preuve d'un savoir-faire démontré. Des mesures de type « sous-aides » et partenariats pourront être également utilisées sous réserve qu'elles permettent de renforcer la capacité organisationnelle des organisations et institutions locales.

Le Pacte préconise que l'option 2 soit poursuivie sur un court-terme et considère que la mise en place d'un trust (ou fondation) formel est avant tout basé sur l'expérience et la capacité à faire confiance et à croître. Un comité de pilotage composé de membres du gouvernement, des compagnies minières, d'ONG, de la société civile et de un ou plusieurs donateurs serait alors à même de concevoir, gérer et contrôler la mise en place des mesures découlant de ce projet. Il sera alors nécessaire que le gouvernement assure un rôle majeur dans l'information donnée au comité de pilotage. En effet, il est impératif que les projets mis en œuvre correspondent aux

priorités de développement de la population du Kolwezi. Il faut également que les compagnies minières, les donateurs et les ONG prennent connaissance des informations relatives aux initiatives de développement ajoutées au projet initial, afin d'éviter toute duplication des ressources.

Plusieurs stratégies clés peuvent aider à garantir un fort actionnariat et améliorer la viabilité du projet :

- Encourager la participation d'un maximum de compagnie, donateurs et membres du gouvernement afin de créer un fort sentiment de collaboration et de responsabilité mutuelle.
- Encourager l'engagement de donateurs multiples. Le but étant, à long terme, de partager et transférer la responsabilité financière à un gouvernement local renforcé.
- Adapter l'investissement social au plan national et provincial, le but étant l'intégration globale de celui-ci au sein de la politique et des pratiques gouvernementales ;
- Organiser des réunions avec les autorités compétentes du district de Kolwezi, y compris avec les chefs traditionnels, les Bourgmestres et les *Chefs de Quartier*, le but étant de s'assurer que les mesures du projet « collent » parfaitement aux priorités territoriales et municipales du développement social ; et,
- S'engager activement au travers des réseaux de la société civile et des comités de développement communautaire du district de Kolwezi, de la province du Katanga et des différentes zones de concession, afin de questionner la population sur ses priorités, ses attentes et ses préoccupations.

3.3.3 Engagement Actuel des Intervenants

Le plan actuel a nécessité un engagement important de la part des nombreuses parties prenantes. Néanmoins, un engagement de longue durée sera nécessaire pour mener à terme le projet. L'approche de l'engagement doit se faire sur la base d'une participation la plus large possible. Il est impératif de planifier les réunions et d'en augmenter la fréquence (annuelle ou trimestrielle) afin que les intervenants ne faisant pas partie du comité de pilotage puisse s'exprimer. Toute documentation adéquate devra être disséminée auprès du média le plus adapté (radio, presse, etc.), les formats devront être accessibles (éviter le langage technique, utiliser plusieurs langues dont le Français, le Swahili, et d'autres dialectes). De plus, les mesures devront être mises en place pour des raisons de gestion, de grief, ainsi que pour des motifs purement formels, à savoir l'incorporation de commentaires au sein de la conception et la mise en œuvre du projet.

3.4. Hypothèses Critiques

Il existe bon nombre d'hypothèses critiques ou facteurs essentiels à la réussite de ce projet :

- Une certaine stabilité et la paix dans le pays seront les meilleurs garants de la mise en place réussie de la feuille de route proposée.
- Il est clair que la majorité des acteurs locaux et nationaux, ou tout du moins une masse critique, souhaite évoluer vers une situation de gouvernance améliorée et une régulation du secteur minier. Bien que cela puisse paraître évident, il paraît nécessaire de rappeler

qu'un bon nombre de personnes tire grand bénéfice des activités illégales et informelles. Par là même, elles pourraient constituer un obstacle certain à la réussite de ce projet.

- Le gouvernement national devra, sur ses fonds propres ou avec l'aide de donateurs, équiper l'ensemble de ses ministères et services techniques avec des outils et moyens nécessaires au soutien des représentations locales et provinciales.
- Le gouvernement local devra être correctement financé et capable de fonctionner réellement. En effet, il devra être capable d'assurer un État de droit et une bonne gouvernance. Afin de réduire de toute urgence la corruption, il est nécessaire que le nombre d'employés du gouvernement local soit rationalisé et que les salaires soient versés régulièrement.
- Des modalités pratiques devront être définies en vue de la mise en œuvre de la future loi de décentralisation. Cette loi, conformément à la Constitution approuvée par le référendum du 18 Février 2006, entraînera la division du pays en 26 provinces
- Un plan d'application nationale pour garantir la juste redistribution vers la province et ses territoires, des taxes et royalties issues des revenus. La Constitution stipule que 60% des revenus seront alloués au gouvernement central et 40% aux 26 provinces. Les provinces, en retour, redistribueront 15% de ces revenus aux territoires administratifs, à l'origine de ces bénéfices. La capacité du gouvernement et de la société civile devra donc être renforcée afin de leur permettre de répartir correctement les revenus et royalties versés par l'État.
- Le gouvernement provincial et national doit diriger et soutenir une politique responsable vis-à-vis du secteur minier (ASM incluses), du développement économique et de la bonne gouvernance.
- Des mécanismes de résolution des plaintes relatives à la compétition pour un accès à la terre et aux ressources, devront être mis en place.
- Le prix des marchandises aura un impact direct sur le volume des investissements étrangers, le niveau de la création d'emplois, et le montant du produit taxable.
- La rétrocession de royalties, non-appliquée en raison d'une absence de mesures, pourrait également être pourvoyeuse de fonds pour l'infrastructure sociale.
- La tendance actuelle à la révision des contrats miniers est également un facteur critique, dont l'impact se ressent sur la disponibilité de fonds à destination du développement social. Si ce processus apparaît comme défectueux et corrompu, il est évident que cela aura un impact négatif sur les investisseurs étrangers. De plus, cela entraînerait un ralentissement de la croissance du secteur minier et le montant des revenus, issus des taxes et royalties, s'amenuiserait. Si les intervenants locaux jugent le processus ou les résultats inefficace, cela stimulera les conflits avec les sociétés d'exploitation minière. Si le processus est considéré, par les compagnies minières et les investisseurs, comme discordant et en total opposition avec leurs efforts en matière d'investissement social, les donations et les fonds diminueront. D'un autre côté, si les résultats du processus sont du type « gagnant-gagnant », que les congolais voient leur revenu augmenter et les investisseurs se sentent sécurisés, alors le succès pourrait être au bout du tunnel.
- La capacité à trouver des donateurs bi- et multilatéraux étrangers sera l'une des clés de la réussite de ce plan de développement. Les donateurs étrangers majeurs se sont engagés à développer leur aide en faveur du Congo. Actuellement, le DFID (« UK's Department for

International Development ») développe un programme de soutien destiné à la gouvernance du secteur minier, à la mine artisanale et au développement des partenariats public/privé. L'Agence Américaine de Coopération et d'Assistance Humanitaire (USAID) a déjà fournie une aide significative et son leadership est avéré.

3.5. **Projet d'Activité pour l'Année 1 (2008)**

Les activités présentées dans la section à suivre sont l'aboutissement d'un long travail de recherche et de consultations menées tout au long de ce projet. Cette liste n'est pas exhaustive mais est suffisamment représentative des secteurs clés d'intervention et d'activités. Parmi les éléments de cette liste, on retrouve les projets suivants : formation technique, développement des petites entreprises et de l'agriculture, travail manuel intensif, activités spécifiques aux petites entreprises et sociétés artisanales, interventions en faveur des femmes et des enfants et, activités de gouvernance. Le coût total des activités proposées pour l'Année 1 (2008) est de USD 7.375.00. Ce coût n'englobe pas les dépenses liées aux projets d'infrastructure.

Les activités proposées ne représentent que la partie immergée de l'iceberg. En effet, elles sont à englober dans un vaste plan de développement pluriannuel et ne sont que les fondations d'un plan à long-terme. Toutes ces activités auront des répercussions à moyen et long terme. Sur la page suivante, le tableau 3 fournit une description des étapes clés pour la période 2008-2010.

Dans la section à suivre, les activités sont présentées sous forme de tableaux. Ce tableau intègre les titres suivants :

- L'activité ou le programme ;
- Les Bénéficiaires, repartis en deux catégories : les creuseurs artisanaux « ASM » et les membres des communautés « Com » ;
- Les Partenaires et les Parties Prenantes, ces deux catégories englobant les groupes responsables de la mise en œuvre de l'activité (programme) ;
- Le Donateur, reparti en trois catégories : « D » se référant aux donateurs bi- et multilatéraux internationaux ; « C » se référant aux compagnies ; et « D » pour le gouvernement congolais.
- L'estimation du Coût, basée sur des recherches et sur des projets précédents menés au Katanga.

Les cellules affichées en surbrillance indiquent les activités primordiales, éléments de fondation d'investissements futurs dans ce secteur (ces activités seront dès lors considérées comme ayant un impact à long terme).

Tableau 3 : STRATÉGIE & ÉTAPES-CLÉS 2008-2010

	Année 1 (2008)	Année 2 (2009)	Année 3 (2010)
Ciblage stratégique annuel	Accent mis sur des alternatives de transition tangibles et immédiates, destinées à un large pourcentage de creuseurs artisanaux sur les concessions minières Concrétisation par des résultats visibles et à fort impact, le but étant de développer le sentiment de confiance et de générer un élan, une montée en puissance	Consolidation des facteurs et mesures/mécanismes de croissance économique. Seront compris le renforcement de l'environnement entrepreneurial & la valorisation des ressources Accent mis sur l'élaboration de la capacité gouvernementale Accroissement de l'engagement financier du gouvernement	Efforts de collaboration intégrés d'avantage dans les plans de développement provinciaux / nationaux Rôle de leader du gouvernement local, qui devra contribuer à l'accroissement des ressources allouées aux différentes mesures.
Effort de formation visant un accès facilité à l'emploi	Accent mis sur l'apprentissage & la formation Identification & développement des installations ou centres de formation et des mécanismes de soutien	Passer d'interventions à moyen terme à des formations professionnelles formelles et institutionnalisées & opportunités d'emploi	Accroissement significatif de l'embauche, par les compagnies minières, de la main-d'œuvre locale (au détriment d'expatriés)
Développer les SMMEs (PME et micro entreprises) pour approvisionner le secteur minier	Renforcement des initiatives entrepreneuriales existantes Mise en place de ressources et de mécanismes de soutien financier & technique destiné à l'entreprise.	Introduction de mesures de soutien visant à sélectionner les activités économiques et commerciales & de moyenne échelle Développement et renforcement des mécanismes de soutien entrepreneurial.	Développement du secteur des services (et non pas uniquement des fournisseurs de l'industrie)
Agriculture et solutions alternatives	Vaste soutien aux activités économiques de moyenne échelle Accent mis sur des mécanismes marketing ciblés sur la moisson	Introduction de mesures de soutien visant à sélectionner les activités économiques et commerciales & de moyenne échelle Expansion des marchés	Ciblage sur le développement des entreprises locales capables de transformer les produits et produire une valeur ajoutée
Développement de l'infrastructure selon la technique HIMO	1 Projet HIMO	2 Projets HIMO	2 Projets HIMO
Développement d'un secteur des ASM réglementé et légal	Accent mis sur la formation des creuseurs artisanaux, de la SAESSCAM, des associations et des acteurs autres Ciblage des interventions urgentes et priorités accordées à la réduction des conflits, aux issues légales et au commerce illégal 1 Secteur minier artisanal réglementé & légal	Accent mis sur les sites miniers de moyenne taille, le soutien aux entreprises, etc. Accroissement & transparence des recettes fiscales issues des ASM 2 Secteurs miniers artisanaux réglementés & légaux	Développement des activités minières de moyenne échelle & des mécanismes de soutien Évaluation et analyse d'études de cas, duplication des interventions autre part 2 Secteurs miniers artisanaux réglementés & légaux
Soutien aux groupes vulnérables	Programme pilote POUR les femmes mineurs Lancement d'un Programme de Prévention	Évaluation du programme pilote, affinage et développement Étape suivante du Programme en faveur des Enfants	Évaluation des programmes Mise en place d'un soutien pérenne & de mécanismes de suivi. Sont inclus les liens

	en faveur des Enfants Mineurs	Mineurs	avec d'autres programmes
Soutien visant à améliorer la gouvernance et l'État de droit.	<p>Activités de soutien à un environnement propre à permettre la création et l'expansion de petites entreprises</p> <p>Développer les programmes de formation sur un long terme ; formations destinées aux fonctionnaires locaux</p>	<p>Adapter la transparence, les royalties et les solutions retenues en faveur du développement social aux initiatives et mesures de la Province.</p> <p>Accent mis sur le programme de formation du gouvernement local</p>	<p>Accent mis sur le programme de formation du gouvernement local</p> <p>Analyse du programme de formation et de l'enseignement</p> <p>Consolidation du lien province-district/gouvernement</p>
Structure de management, communications	<p>Tester & affiner les mécanismes de coordination & de management des initiatives en terme de collaboration</p> <p>Identification & recrutement des partenaires</p> <p>Mise en œuvre d'un plan de communication afin de propager les activités & les résultats</p> <p>Plan des activités pour l'Année 2</p>	<p>Dissémination des résultats de l'année 1 pour provoquer l'afflux de nouveaux donateurs et partenaires</p> <p>Plan des activités pour l'Année 3</p>	<p>Évaluation et propagation de l'enseignement tiré</p> <p>Duplication du modèle n'importe où ailleurs</p>

3.5.1. Formation permettant un accès facilité à l'emploi

La mise en place d'un travail axé sur les compétences sera le facteur clé du succès du secteur minier au Katanga. A l'heure actuelle, les opérations minières requièrent un personnel hautement qualifié. La main-d'œuvre congolaise souffre de ce manque de compétences et pour pallier à ce défaut, les entreprises n'hésitent pas à recruter du personnel étranger. Historiquement, seul l'Institut Mutoshi a été pourvoyeur de personnel qualifié pour les mines du Katanga. La restauration de l'Institut Mutoshi pourrait garantir l'accès à ces fonctions pour les travailleurs locaux.

Au début de l'année 2007, KOL et le Groupe Forrest jetèrent les bases d'une évaluation de l'Institut. En utilisant les résultats de cette évaluation, un partenariat regroupant des sociétés et le ministère de l'éducation actuel, pourrait être établi, afin de mener à bien la réhabilitation de cet institut. Les sociétés seraient alors à même de fournir des conseils relatifs à la mise en place et au développement de programmes d'études techniques spécifiques et pourraient s'assurer que les étudiants reçoivent la formation nécessaire à l'accomplissement de nouvelles tâches. Ce partenariat serait le fondement d'un nouveau programme en faveur de l'aide financière pour l'éducation et la formation.

La formation serait donc axée sur les spécificités techniques et minières. En plus de ces qualifications, certaines études ont mis en lumière un réel besoin en plombiers qualifiés, électriciens, soudeurs, chauffeurs, forgerons, fabricants de meubles, charpentiers, cuisiniers, personnel de nettoyage, jardiniers, informaticiens, mécaniciens, en opérateurs d'équipement minier & enfin, en négociants spécialisés. Les programmes de formation seront établis en vue de proposer un afflux régulier d'hommes et femmes compétents. Afin de garantir le placement de ce personnel, un programme d'apprentissage pourrait être mis en place, tout comme une agence de recrutement chargée, en tant qu'intermédiaire, d'équilibrer et faire coïncider au mieux l'offre et la demande de travail.

Stratégie et Étapes clés :

Année 1 (2008) Accent mis sur l'apprentissage & la formation ; Identification & développement des installations ou centres de formation et des mécanismes de soutien

Année 2 (2009) : Passer d'interventions à moyen terme à des formations professionnelles formelles et institutionnalisées & opportunités d'emploi

Année 3 (2010) : Accroissement significatif de l'embauche, par les compagnies minières, de la main-d'œuvre locale (au détriment d'expatriés)

Tableau 4 : Activités d'Apprentissage et de Formation pour l'Année 1 (2008)

Activité ou programme ;	Bénéficiaires		Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est Coût
	Com	ASM		G	D	C	
Réhabilitation de l'Institut Mutoshi	65	35	La Gécamines, les compagnies minières, le Ministère de l'Éducation, l'Université de Lubumbashi et autres	Y	Y	Y	\$ 475,000

			universités				
Mise en place de mécanismes visant à soutenir financièrement l'éducation & la formation		-		Y	Y	Y	\$ 30,000
Création d'une agence de recrutement				?	Y	Y	\$ 125,000
Formation au métier de Plombier	60	30	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier d'Électricien	60	30	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier de Soudeur	60	30	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier de Chauffeur	120	60	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier de Forgeron	20	10	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 40,000
Formation aux métiers de l'ameublement	20	10	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier de Charpentier	13	7	INPP / Cité des Jeunes	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation aux métiers de la Restauration, du Nettoyage et de Jardinier	600	300	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 65,000
Formation aux métiers de l'Informatique	30	15	TBD	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier de Mécanicien	40	20	Institut Mutoshi	Y	?	Y	\$ 30,000
Formation au métier d'Opérateur en équipement minier de Négociant spécialisé	50	50	TBD	Y	?	Y	\$ 30,000
Autres Formations			TBD				\$ 30,000
Mise en place de fonds pour l'apprentissage		-		Y	Y	Y	\$ 500,000
Apprentissage en réparation automobile		17	Garage local	Y	Y	Y	\$ 30,000
Apprentissage en charpenterie		10	2 ateliers locaux de charpente	Y	Y	Y	\$ 30,000
Apprentissage en maçonnerie		20	3 maçons locaux	Y	Y	Y	\$ 30,000
Apprentissage en peinture et plomberie		13	2 peintres et plombiers locaux	Y	Y	Y	\$ 30,000
Apprentissage en couture		13	Couturières locales	Y	Y	Y	\$ 30,000
Sous-total							\$1,685,000

3.5.2. Développement des Petites Structures

En plus des emplois directement générés par l'activité minière (compagnies minières et fournisseurs) dans le district du Kolwezi, le développement des petites structures sera indispensable à la croissance de l'économie locale. Ainsi, de nombreuses opportunités sont offertes aux entrepreneurs. On peut notamment citer : La fabrication de briques et de gravier, les magasins en équipements de sûreté, les ateliers de construction mécanique, les services de nettoyage, les entreprises de soutien informatique, les restaurants et, les boulangeries

Afin de fournir un soutien et une formation aux personnes désireuses de s'installer à leur propre compte, un centre d'incubation entrepreneurial sera créé. Ce centre fournira la formation sur des compétences essentielles à la réussite de projets commerciaux, et proposera des formations spécifiques de suivi pour les entrepreneurs désireux de compléter leur connaissances. La formation met l'accent sur la pérennité et fournit une aide indispensable aux entrepreneurs dans leurs démarches visant à développer leur « business plan ». De plus, elle permet de réduire la dépendance vis-à-vis du secteur minier. Son importance est donc d'ordre stratégique.

Il est bon de noter que les activités entrepreneuriales reprises ici sont de type basiques, les activités de l'Année 1 uniquement. Le développement d'entreprises et services plus complexes sera l'objectif prioritaire des années suivantes. En effet, bon nombre de fonds destinés au soutien aux entreprises auront déjà été mobilisés et on assistera à un développement des compétences et outils. Une des activités clés de l'année 1 sera la mise en place d'une analyse complète de la chaîne d'approvisionnements dans le secteur minier. Cette étude permettra de détecter les besoins les plus urgents et les opportunités d'affaire.

Stratégie et Étapes clés :

Année 1 (2008) Renforcer les activités opérationnelles ; Mettre en œuvre les ressources et mécanismes de soutien financier & technique destiné à l'entreprise.

Année 2 (2009) : Introduction de mesures de soutien visant à sélectionner les activités économiques et commerciales & de moyenne échelle ; Renforcer les mécanismes de soutien opérationnel.

Année 3 (2010) : Développement du secteur des services (et non pas uniquement des fournisseurs)

Tableau 5 : Activités de Développement des Petites Structures pour l'Année 1 (2008)

Activité ou programme ;	Bénéficiaires		Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est. Coût
	Com	ASM		G	D	C	
Créer un centre d'incubation opérationnel & soutien aux mécanismes.				?	○	○	\$ 600,000
Mettre en place une analyse de la chaîne d'approvisionnement et analyser les besoins opérationnels les plus urgents & les opportunités pour les Années 2 & 3.							
Fabrication de briques		400		?	?	○	\$ 300,000
Extracteurs de minerais		150		?	?	○	\$ 400,000
Service de nettoyage	4	26	2 commerces	?	?	○	\$ 50,000
Aide en informatique	10	0	2 commerces	?	?	○	\$ 50,000
Équipements de sécurité	10	0		?	?	○	\$ 80,000
Machine shops	2 équipes existantes		Institut Mutoshi & SNCC	?	?	○	\$ 80,000
Micro-entreprises : par exemple, salons de coiffure, restaurants, boulangeries, etc	20	20		○	○	N	\$ 200,000
Collecte des ordures	0	100	Entreprise locale	○	○	○	\$ 100,000
Sous-total							\$ 1,860,000

3.5.3. Activités liées à l'Agriculture et à l'Élevage

Pour aider à faire renaître le secteur agricole et permettre ainsi un développement de la sécurité alimentaire et du commerce au sein de la RDC, il est nécessaire de mettre au point des services d'extension agricole. Une agence d'extension qui intégrerait les compétences du gouvernement, du secteur privé (en tant qu'exécuteur et consommateur d'agriculture). De plus, certaines O.N.G. pourraient être recrutées en vue de promouvoir la productivité accrue, ainsi que les nouvelles récoltes et produits. Les activités liées à la production agricole et à l'élevage seront recentrées sur la formation, ainsi que la fourniture de ressources telles que des graines de qualité (issues de techniques de multiplication) ou encore par l'octroi d'« agri-crédits », non encore alloués aux fermiers. L'étude recommande de démarrer les activités agricoles avec un total de 450 individus. Le timing ou la synchronisation de ces interventions sera variable selon les saisons. Le rapport agricole en annexe comprend un calendrier détaillé des interventions.

Stratégie et Étapes clés

Année 1 (2008) : Vaste soutien aux activités économiques de moyenne échelle et accent mis sur les mécanismes marketing relatifs à la moisson.

Année 2 (2009) : Introduction de mesures de soutien visant à sélectionner les activités économiques et commerciales & de moyenne échelle et expansion du marché.

Année 3 (2010) : Ciblage sur le développement des entreprises locales de transformation de produits capables de créer une valeur ajoutée.

Tableau 6 : Activités Agricoles pour l'Année 1 (2008)

Activité ou programme ;	Bénéficiaires		Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est. Coût
	Com	ASM		G	D	C	
Création d'une Agence d'Extension Ag			Gouvernement, fonds privés, ONG	O	O	O	\$ 500,000
Récolte annuelle à petite échelle & multiplication des graines	100	200	Communautés locales & fermiers Inspecteurs Agricoles SAESSCAM	O	O	O	\$ 75,000
Culture de légumes à petite échelles (petites exploitations) & multiplication des graines	50	100	Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture SAESSCAM	O	O	O	\$ 75,000
Pisciculture	5	10	Ministère de l'Agriculture Spécialistes	O	O	O	\$ 175,000
Production de nourriture pour poissons	5		Ministère de l'Agriculture Spécialistes	O	O	O	\$ 50,000
Améliorations dans le secteur de l'élevage de volailles	40	60	Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture	O	O	O	\$ 60,000
Production porcine			Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture	O	O	O	\$ 50,000
Transformation animale	5	0	Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture Mission Lukotola UNICEF	O	O	O	\$ 50,000
Création de « nurseries » pour les arbres fruitiers	10	5	Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture	O	O	O	\$ 20,000
Favoriser la plantation de Jatropha			Communautés locales & fermiers Ministère de l'Agriculture Spécialistes	O	O	O	\$ 80,000
Essai sur le « Biomin » (ou toute autre production de fertilisant)	0	10	Spécialistes	O	O	O	\$ 40,000
Installations de stockage pour l'agriculture		-	Communautés locales & fermiers Entrepreneurs locaux	O	O	N	\$ 200,000
Équipementiers agricoles & points de vente	10	10	Magasins existants	O	O	N	\$ 40,000
Sous-total							\$ 915,000

3.5.4. Fort Taux de Main-d'Œuvre

Plusieurs rapports ont clairement mis en évidence le mauvais état de l'infrastructure et l'ont dénoncé comme frein principal au développement de l'économie. Il limite non seulement l'exploitation des ressources minérales, mais également le développement du secteur agricole. Bon nombre de projets d'infrastructures seraient synonymes de fort taux de main-d'œuvre. Ces projets pourraient employer des mineurs artisanaux, mais également des membres de communautés vivant le long des routes en chantier. Néanmoins, ces projets présentent des obstacles logistiques importants, car les ouvriers devront être transportés sur et depuis le site du chantier. La question suivante se pose également : qui les financera et qui sera responsable de leur entretien ?

Les coûts présentés dans le tableau à suivre sont de simples estimations. Les coûts de management représentent 15% des dépenses totales. Ils sont repris dans la colonne « Coût de Management ». Les frais repris dans la colonne « Infrastructure » sont une estimation des coûts en matériaux. Données et estimations fournies par Mintek, SNCC, SNEL, UNOPS.

Stratégie et Étapes clés

Année 1 (2008) : Un Projet HIMO

Année 2 (2009) : Deux Projets HIMO

Année 3 (2010) : Deux Projets HIMO

Tableau 7 : Activités HIMO pour l'Année 1 (2008)

Activité ou programme ;	Bénéficiaires		Partenaires Parties prenantes	Donateur			Infrastructure	Manag. Coût
	Com	ASM		G	D	C		
Routes principales d'accès au projets agricoles ci-dessus identifiés	2,500	1,700	Gouvernement locale UNOPS ? Sociétés (Bazano, etc.)	O	O	O	Kolwezi-Mpala (45km) Kolwezi-Mushima (65km) Kolwezi-Mutanda (20km) Coût : \$840,000	\$126,000
Réhabilitation des routes	5,000	5,000	Gouvernement local Services du Ministère provincial en rapport UNOPS ? Sociétés (Bazano, Forrest, etc.)	O	O	O	230km ³ Coût : \$7 millions	\$ 30,000
Réhabilitation des voies ferrées	2,500	2,500	Gouvernement local Projet chinois ? SNCC	O	O	O	Coût : \$380,000/km ⁴	\$ 57,000 /km
Renforcement de pont (pour améliorer la limite en poids de 40 T)	25	25	Gouvernement local	O	O	O	Coût : \$1 million	\$150,000
Système hydraulique	250	100	Gouvernement local REGIDESO	O	O	O	Améliorer la capacité & la distribution. Coût : \$1.8 million	\$270,000
Rénovation du réseau électrique	30	20	Gouvernement local SNEL	O	O	O	10 nouveaux transformateurs et câblage souterrain Coût : \$4 million	\$600,000
Égouts (réfection des latrines)	20 personnes pour 6 latrines mensuelles		Service de l'Hygiène	O	O	O	Coût : \$ 2,500/latrines	\$ 375/ Latrine
Marché Public (Grand Marché)	50	20	Gouvernement local	O	O	O	Coût : \$ 200,000	\$ 50,000
Réhabilitation du système de drainage	50/Km		Gouvernement local	O	O	O	\$ 25,000 /km	\$ 3,750 /km
Réhabilitation des routes et maintenance	700	700	Gouvernement local Entrepreneur local	O	O	O	28 km de voies urbaines 50 personnes/km; Coût : \$100,000/km	\$ 15,000 /km
Extansion de la piste d'atterrissage de l'Aéroport	200	100	Gouvernement local	O	O	O	Rallonger les pistes pour accueillir les 737 ; Coût : \$400,000	\$ 40,000

³ L'analyse Mintek fournit les informations suivantes : pour une route de 6m de large, les travaux mobilisent un total de 2,000 personnes par tronçon de 50 km sur une période de 20 mois. Le coût estimé est de l'ordre de \$1.5 million par tranche de 50 Km. La méthode de travail utilisée est à base d'un fort taux de main-d'œuvre et exclut tous motifs et autres dépenses logistiques. Les dépenses augmentent en cas d'utilisation de machines. (Rapport Mintek Page 60.)

⁴ Grâce à l'utilisation d'un fort taux de main-d'œuvre, 1 seul employé peut réhabiliter jusqu'à 8 supports longitudinaux de rail par jour. Un kilomètre de rail compte près de 1,500 supports. Le nombre d'emplois ainsi créé varie en fonction de la politique d'emploi du gouvernement et du temps accordé à l'accomplissement du chantier.

3.5.5. Développement du secteur minier artisanal et de petite échelle

Les activités de l'Année 1, pour les ASM, se concentreront principalement sur le développement de la capacité de la SAESSCAM et d'autres intervenants tels que les coopératives directement impliquées dans le secteur minier. Une attention toute particulière sera également portée à la diffusion de la loi d'extraction. L'accent sera également mis sur l'identification des emplacements afin de favoriser la création d'ASM légales et réglementées et sur l'expansion d'une zone minière artisanale. Un autre facteur clé sera la mise en place d'activités de base permettant un soutien actif à la prospection pour les petites structures minières.

Stratégies et Étapes

Année 1 (2008) : Recentrage sur la formation des creuseurs artisanaux, de la SAESSCAM, des associations, et des autres acteurs ; Accent également mis sur les situations d'urgence, la réduction des conflits, les issues légales, le commerce illégal ; et, le développement d'1 zone minière artisanale légale & réglementée.

Année 2 (2009) : Recentrage sur les sites miniers de petite échelle, la formation, le business, l'aide, etc. ; accroître le montant et accentuer la transparence des recettes fiscales issues des ASM ; et, le développement de 2 zones minières artisanales légales & réglementées.

Année 3 (2010) : Expansion des activités visant les petites structures minières & des mécanismes de soutien ; évaluation, développement d'études de cas, duplication d'interventions sur n'importe quel autre domaine ; et, développement supplémentaire de 2 zones minières artisanales légales & réglementées.

Tableau 8 : Activités en faveur des Mines Artisanales et de Petite Échelle pour l'Année 1

Activité ou programme ;	Bénéficiaires		Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est. Coût
	Com	ASM		G	D	C	
Analyse et délimitation des sites pour les ASM, création de zones minières artisanales		500 emplois sur zone	Ministère des Mines SAESSCAM CAMI EMAK & CMKK OIT TF MIRECA Sociétés	Y	Y	N	\$ 250,000
Extension et expansion du programme de formation et d'équipement de la SAESSCAM		100 agents formés et équipement fourni	SAESSCAM OIT Sociétés	Y	Y	N	\$ 150,000
Vulgarisation du Code minier, de la Réglementation minière et du <i>Code de Conduite ASM</i>	1,000	2,000	Ministère des Mines SAESSCAM EMAK & CMKK OIT Sociétés	Y	Y	N	\$ 50,000
Po	2	8	Ministry of Mines SAESSCAM Companies FEC South African govt.	Y	Y	N	\$ 250,000
Program for the development, training, enabling legislation and management of co-operatives & associations	100 reps trained		Ministry of Mines Ministry of Labor SAESSCAM EMAK & CMKK ILO Solidarity Centre Advocacy NGOs	Y	Y	N	\$ 100,000
Subtotal							\$ 800,000

3.5.6. Aide aux Groupes Vulnérables (Femmes et Enfants compris)

Le recentrage des activités se fera principalement sur la formation des professeurs, des membres de la communauté et sur le public en général. Une étude portant sur la dangerosité du travail des enfants dans les mines ainsi que sur la réalité des faits. La prise en compte du statut de l'enfant sera importante, tout comme le fait s'assurer que l'ensemble des acteurs du marché assume sa part de responsabilité et joue son rôle. De plus, un grand nombre d'initiatives sera entrepris afin de procéder à la mise en place d'alternatives positives et proposer des activités de loisir (après l'école ou durant les week-ends). Mise en place d'un projet WORTH pour les femmes mineurs (secteur artisanal). Ce programme proposera des formations qualificatives, axées sur le commerce et l'alphabétisation, afin de permettre aux femmes de prendre leur vie en main.

Stratégie et Étapes clés

Année 1 (2008) : Lancement d'un Programme Pilote WORTH pour les Femmes Mineurs et lancement d'un Programme de Prévention en faveur des Enfants Mineurs.

Année 2 (2009) : Évaluation du programme pilote WORTH & expansion ; lancement de la prochaine étape du Programme en faveur des Enfants Mineurs.

Année 3 (2010) : Évaluation des programmes ; Mise en place d'un soutien pérenne & de mécanismes de suivi. Sont inclus les liens avec d'autres programmes

Tableau 9 : Activités des Groupes Vulnérables pour l'Année 1

Activité ou programme ;	Bénéficiaires	Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est.
			G	D	C	Coût
Aide économique pour guider le groupe de familles	300 enfants mineurs et leurs familles	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; CNOS ; HDW ; Groupe One	N	Y	?	\$ 250,000
Former les formateurs et programme de formation	100 agents	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; CNOS ; HDW	Y	Y	?	\$ 50,000
Activités extrascolaires et pendant les vacances	200 enfants	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; Centre Social de Manika ; Centre Tugenga	Y	Y	?	\$ 50,000
Activités génératrices de revenus et formations compétences techniques	300 jeunes mineurs	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education	?	Y	Y	\$ 300,000
Construction d'écoles et programme alimentaire	720 enfants mineurs	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; Unicef ; World Vision	Y	Y	Y	\$ 600,000
Soutien aux relations parents-école	200 parents d'enfants mineurs	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; CNOS ; HDW	Y	Y	?	\$ 40,000
Formation des	200	Division de	Y	Y	?	\$40,000

maîtres	professeurs	Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; CNOS ; HDW				
Réintégration familiale	50 enfants mineurs et leurs familles	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education	Y	Y	?	\$ 20,000
Solidarité Enfants/ Lobbys	100 enfants	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education	Y	Y	Y	\$ 20,000
Campagnes de sensibilisation auprès du public (secteur minier sans enfants).		Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; Group One ; Solidarity Center ; Save the Children UK ; Unité de Protection de l'Enfant de la MONUC	Y	Y	Y	\$ 25,000
Développement Économique (WORTH) pour les femmes mineurs	150 femmes mineurs issues du secteur artisanal	Division de Famille ; Autorités Locales ; Ministère de la Jeunesse et de l'Education ; Pact Region	?	Y	?	\$ 230,000
Sous-total						\$ 1,625,000

3.5.7. Gouvernance

Les activités de gouvernance seront majoritairement axées sur la capacité des institutions gouvernementales à créer un environnement propice à la mise en place du plan proposé. De plus, une étude sera proposée afin de visionner l'ensemble des possibilités de gestion et d'utilisation des revenus et royalties. Enfin, dans le but de renforcer l'efficacité du Code minier et de toute autre législation compétente, la création d'une unité anti-fraude sera mise à l'ordre du jour.

Stratégie et Étapes clés

Année 1 (2008) : Aides permettant d'améliorer l'environnement favorable à l'installation de petites structures et mise en place de programmes de formation pour les agents locaux du service public.

Année 2 (2009) : Adapter la transparence, les royalties et les solutions retenues en faveur du développement social aux initiatives et mesures de la Province ; recentrage sur le programme de formation du gouvernement local.

Année 3 (2010) : Recentrage sur le programme de formation du gouvernement local ; évaluation du programme de formation et de l'enseignement tiré et consolidation des liens locaux-provinciaux en terme de gouvernance.

Tableau 10 : Activités d'État de droit et de gouvernance pour l'Année 1

Activité ou programme ;	Bénéficiaires	Partenaires Parties prenantes	Donateur			Est. Coût
			G	D	C	
Plateforme ASM avec capacité de résolution des conflits	Sans limite	Compagnies minières La Gécamines Autorités Société civile Creuseurs Coopératives	Y	Y	Y	\$ 130,000
Mettre au point une structure visant à émettre des licences pour l'élevage et l'agriculture	-	Gouvernement local FEC Ministère de l'Agriculture	Y	Y	N	\$ 20,000
Étude portant sur la structure & l'institution des revenus du gouvernement local en y incluant la rationalisation du système de paie, le budget alloué, ainsi que les systèmes de contrôle de paiement de salaire pour tous les employés du secteur public	-	Gouvernement local SNV	?	Y	N	\$ 200,000
Mise en place d'un programme de formation pour le gouvernement local	50 fonctionnaires	Gouvernement local Pact programs worldwide GTZ SNV	Y	Y	?	\$ 20,000
Aide à la mise en place de commissions appropriées et d'une administration appropriée aux marchés locaux	-	Gouvernement local FEC	Y	Y	N	\$ 40,000
Unités anti-fraude pour lutter contre l'exploitation minière illégale	-	Gouvernement local Police Société civile et ONG	Y	Y	N	\$ 80,000
Sous-total						\$ 490,000

3.6 Commentaires des Parties prenantes

Des sessions de consultations furent organisées auprès des principaux acteurs du Kolwezi : Monsieur le Maire de Kolwezi, le Bourgmestre de Dilala et Manika, le Directeur Général de la Gécamines, l'EMAK, le CMKK, la SAESSCAM et un groupe d'intervenants issus de la société civile.

Gouvernement

L'échange avec le gouvernement du Kolwezi (Monsieur le Maire et Monsieur le Bourgmestre) a principalement porté sur un retour d'informations concernant les priorités à mettre en œuvre pour le développement social, sur les participations financière et technique du gouvernement, sur la mise en œuvre de la feuille de route proposée ainsi que sur la mise en place d'une politique de résolution de conflits dans les mines, conforme au « Cadre de Concertation » de Monsieur le Maire.

Commentaires clés :

- L'ensemble des autorités a accueilli avec bienveillance l'initiative visant à aligner et poursuivre le plan de développement concerté pour le Kolwezi.
- Ces mêmes autorités ont reconnues le travail fourni par les différentes compagnies minières et les ONG, notamment pour le secteur du développement social.
- Monsieur le Maire a insisté sur l'importance des créations et du fonctionnement des zones artisanales pour le district de Kolwezi. De plus, il a reconnu les difficultés affrontées par les coopératives pour recruter légalement et représenter les mineurs artisanaux et a accueilli avec bienveillance les initiatives permettant de renforcer leur mandat. Il apprécia également la reconnaissance du *Cadre de Concertation*, un comité créé par le gouvernement local dans le but de trouver des solutions aux ASM et aider à résoudre les conflits au Kolwezi. Il reste également ouvert à toute suggestions permettant d'améliorer la structure et le fonctionnement du *Cadre de Concertation* et ainsi, améliorer sa capacité à résoudre les conflits dans le secteur minier. Il évoqua également les challenges affrontés par le gouvernement local, notamment en ce qui concerne la redistribution des royalties et revenus. Indépendamment des dépenses à engager, les autorités locales se sentent de plus en plus concernées par les solutions à apporter, même si elles savent que les solutions à apporter ne franchiront jamais le district ou le territoire. Il accueillit également avec bienveillance la proposition visant à collaborer avec d'autres intervenants pour une meilleure transparence en matière de planification et de mise en place.
- Les différents bourgmestres présents proposèrent l'aide de leurs services techniques afin d'aligner les activités prioritaires de la feuille de route à celles déjà identifiées par les Communes de Dilala et Manika, grâce à la présence de comités et d'autorités locales. Ils insistèrent particulièrement sur l'importance de l'éducation, la santé et l'infrastructure pour le développement économique du Kolwezi. Ils reconnurent également la participation active des compagnies minières et insistèrent sur leur participation, synonyme de croissance et de prospérité pour la ville. Puis, ils insistèrent sur le rôle central du gouvernement au sein de cette feuille de route, notamment dans le domaine de la coordination.

L'échange avec la Gécamines fut particulièrement positif, notamment en ce qui concerne l'Institut Mutoshi et les mécanismes de résolution de conflits au sein du secteur minier.

Commentaires clés :

- La Gécamines a accueilli avec bienveillance les différentes initiatives inhérentes au projet, ainsi que la feuille de route proposée.

- Le Directeur Exécutif de la Gécamines a sollicité un délai lui permettant de visionner l'ensemble des documents. Il propose de soumettre ses commentaires par écrit.

Les échanges menés avec l'EMAK, la CMKK et la SAESSCAM furent également concluants notamment dans les domaines des programmes de formation à l'attention des coopératives et des organes techniques du gouvernement, directement concernés par le secteur minier artisanal.

Société Civile

Les échanges avec les acteurs de la société civile furent également sources de commentaires, notamment concernant la feuille de route proposée. Ils confirment leur participation dans la feuille de route, pour les aspects relatifs à la transparence des revenus, la bonne gouvernance, la résolution des conflits et le respect des droits humains.

Sociétés

Le 25 Avril, une réunion de consultation fut organisée à Kolwezi avec Anvil, KOP et DCP, afin de recueillir leurs commentaires sur la feuille de route initiale.

Commentaires clés :

- La vision et la stratégie des entreprises collent parfaitement à la feuille de route proposée. Néanmoins, ils estiment que le calendrier prévu sera insuffisant pour mener à bien l'ensemble des mesures et étapes envisagées. Selon eux, un échelonnement du plan sur 5 ou 10 ans serait préférable et favorable à l'obtention de résultats positifs.
- Les compagnies souhaitent également avoir une vision plus détaillée de la structure de management. Ils accueillirent avec bienveillance l'équitable participation, en terme de gestion, du gouvernement, des donateurs, des compagnies et de la société civile. Momentanément, avant la mise en place d'une structure plus efficace, un comité de pilotage pourrait être proposé (à relier avec le Pacte). L'alignement des priorités gouvernementales sur les activités proposées fut également reconnu comme un élément positif.
- Mise en place du Plan – Les compagnies souhaitaient voir se multiplier la participation des acteurs et leur adhésion à ce Pacte.
- Participation du gouvernement – Les compagnies ont encouragé la participation gouvernementale, non seulement sur un plan financier mais également en terme de management. Ils confirment la nécessité de réduire peu à peu la participation des compagnies minières et d'accroître de manière substantielle, la participation gouvernementale au delà de la période envisagée.
- Activités prioritaires – Du fait des besoins immenses du Kolwezi, il semble difficile d'avantager une mesure par rapport à une autre. Un juste équilibre devra être trouvé et des réflexions seront à mener avant de choisir entre un problème immédiat, relatif à un mineur artisanal et celui relatif à la croissance à long-terme et au développement social du Kolwezi. De plus, le choix et la mise en avant de certaines activités et mesures devront tenir compte des intérêts des donneurs bilatéraux, en particulier pour des domaines aussi sensibles que le HIV/Sida et la santé. Les compagnies considèrent que l'obstacle le plus

difficile à surmonter sera sûrement celui de la « bonne gouvernance ». Ainsi, ils encouragent le Pacte à jouer un rôle de leader dans les domaines de la transparence, de la planification des ressources et des revenus et dans la rétrocession des taxes et royalties.

- Participation des donateurs – Les sociétés souhaitent voir les donateurs adhérer massivement à la feuille de route et ils espèrent que le Pacte ou toute autre projet, jouera un rôle leader dans la sécurisation des fonds offerts. Pour les projets d'infrastructure de grande envergure, les sociétés envisagent un partage à 20%-80% entre les compagnies d'exploitation minière et les donateurs, afin de promouvoir d'avantage la contribution de ces derniers (Banque Mondiale, Gouvernement de la RDC, gouvernements étrangers) et les inciter à donner d'avantage, notamment dans des secteurs fédérateurs, à savoir les secteurs sociaux-économiques.

Annexes

Présentation Powerpoint du Rapport Final

Rapports Individuels

Travail des Enfants

Contrôle Juridictionnel

Note de Synthèse sur les Femmes et les ASM

Rapport Mintek sur l'Infrastructure et l'Économie

Rapport sur l'Activité Agricole

Cartes

Intervenants clés / Organisations